

les idées en mouvement

**En novembre, 1^{ère} édition
de la Semaine de l'éducation**

**Lire et faire lire
fait la lecture aux pré-ados**

**Décryptage: les interdits
religieux alimentaires**

UNIVERSITÉ DE RENTRÉE

DES IDÉES, DES PRATIQUES

N° 229 AUTOMNE 2016

**INVITÉ** 3

- Milad Doueïhi, « Dans le contexte numérique, il nous reste à clarifier et inventer la dimension citoyenne »

ÉVÉNEMENT 4-5

- Le numérique éducatif au cœur de la première Semaine de l'éducation
- Trois salons en un

SPÉCIAL UNIVERSITÉ DE RENTRÉE 6-15**DÉMOCRATIE ET NUMÉRIQUE** 6-7

- La République numérique en pratique
- Faire évoluer sa gouvernance
- « Redonner du souffle au projet associatif »
- Le tiers-lieu numérique, l'émulation créative 2.0

DÉMOCRATIE ET TERRITOIRES 8-9

- Le pari de l'éduc' pop' en ZAC
- Une caravane itinérante pour libérer la parole
- « Jazz in Marciac a sauvé un collège »

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ 10-12

- Résistances en chemin
- Le sport au service de l'insertion de jeunes sous main de justice
- Se réapproprié l'espace public
- Décrypter l'information, sensibiliser aux droits de l'homme

LAÏCITÉ 13-14

- La laïcité à l'heure du ramadan
- « La République, c'est d'abord elles »
- Le Tour de France républicain

HISTOIRE 15

- La Ligue, cet objet politique mal identifié

DIVERSITÉ 16

- Vivre ensemble, manger ensemble ?

LIRE ET FAIRE LIRE 17

- Les pré-ados, nouvelle « cible » de Lire et faire lire

GUIDE 18-19

- Sélection : "La Sociale" de Gilles Perret
- À lire, à découvrir, agenda

Université de rentrée : des idées, des pratiques

Nous avons choisi de consacrer ce numéro à notre université de rentrée. Un rendez-vous placé dans la continuité du Congrès de nos 150 ans mais résolument tourné vers l'action.

Pendant deux jours, les participants ont – entre autres activités – échangés expériences et initiatives innovantes.

S'appuyer sur le numérique pour faire évoluer sa gouvernance ou redonner du souffle à son projet associatif ; parier sur l'éducation populaire dans le monde de l'entreprise ; miser sur les ressources propres à un territoire pour dynamiser le local ; mais aussi sensibiliser encore et toujours, éduquer à une citoyenneté émancipatrice des publics fragiles, des jeunes en rupture ou pas, des moins jeunes, des habitants des quartiers ou des campagnes... avec toujours cette volonté de transmettre, de former et de transformer.

Le travail que nous avons mené en 2016 a montré que les militants de la Ligue se reconnaissaient dans des « valeurs » communes. Cette université a confirmé que nos combats fondateurs « démocratie, laïcité, éducation » étaient vivants et mobilisés dans des pratiques concrètes.

Dans ce numéro, les acteurs de la Ligue de l'enseignement apportent des réponses pertinentes et politiques aux défis contemporains.

C'est la force d'un mouvement comme le nôtre.

Nadia Bellaoui,
secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement

Directeur de la publication : Jean-Michel Ducomte ; **Responsable éditoriale :** Nadia Bellaoui ; **Coordination générale :** Mélanie Gallard et Ariane Ioannides ; **Conseiller éditorial :** Jean-Michel Djian ; **Comité de rédaction :** Philippe Brenot, Charles Conte, Christine Menzaghi, Joël Roman, Marie-Sophie Thiroux ; **Ont collaboré à ce numéro :** Ange Ansur, Thomas Dusseau, Cécile Éveno, Maïa Périgaud, Philippe Ridou, Emmanuel Riond ; **Conception graphique :** Anne Vanwysberghe ; **Dessin :** Lasserpe ; **Photo de couverture :** © Benoît Debuissier ; **Imprimerie & Photogravure :** Évoluprint, Tél. 05 62 22 07 70, labellisée Imprim'vert ; Dépôt légal : Automne 2016 ; N° CPPAP 0620 G 86751 ; N° ISSN 1167 54 38 ; la Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier, 75341 Paris cedex 07 Tél. 01 43 58 97 52 – E-mail : iem@laligue.org – Site : <http://blogcom.laligue.org/cat/iem>



MILAD DOUEIHI



© Philippe MATSAS/Opale/Leemage

«Dans le contexte numérique, il nous reste à clarifier et inventer la dimension citoyenne»

Milad Doueïhi, historien des religions et titulaire de la Chaire des humanités numériques à l'université de La Sorbonne a orienté sa recherche depuis une quinzaine d'années autour des objets informatiques et la conversion numérique de la société. Pour le chercheur, « le numérique est à la fois une science (l'informatique) et une force culturelle inédite »⁽¹⁾.

Les Idées en mouvement :
Comment un historien devient-il spécialiste du numérique ?

Milad Doueïhi. J'ai toujours été un peu geek dans la mesure où les machines exercent une grande fascination sur moi. Ainsi, j'ai acquis pour le département de l'université où je travaillais à l'époque, le premier NexTCube produit par Steve Jobs en quittant Apple pour fonder sa propre entreprise. En l'absence de toute connaissance préalable et afin de connecter la machine, j'ai dû « bidouiller », c'est-à-dire apprendre à gérer l'ordinateur tout en le découvrant.

Ensuite, ma première expérimentation fut celle de la mise en ligne des articles de la revue *Modern Language Notes*. Toutefois, progressivement, le fait d'utiliser, bidouiller, subir n'était plus suffisant. La nécessité de réfléchir sur le fonctionnement de l'informatique et ses effets sur la société s'est imposée à moi. Je me suis rendu compte que les outils de la philologie⁽²⁾ et de l'histoire des religions étaient opératoires pour étudier justement les « croyances », les « promesses » et les désenchantements générés par les outils informatiques.

Vous utilisez le terme informatique, alors que notre société privilégie celui de numérique.

Effectivement, on note un glissement terminologique : le mot informatique cède le pas à celui de numérique dans l'usage commun. Toutefois, le flottement terminologique a duré plusieurs années. Ce passage était imprévisible, et n'a pas été identifié assez tôt.

C'est en commençant à rédiger mon premier ouvrage en fran-

çais, vers 2003, que j'ai forgé l'expression « culture numérique » avec le souci de définir ce mot dans l'air du temps.

« Dans ce monde complexe, s'engager, pour chacun d'entre nous, devient une manière de traiter, comprendre et agir avec conséquence. »

Après 2005, les mots « numérique » ou « culture numérique » deviennent des concepts dominants sans que l'on sache pour autant ce que ces termes recouvrent. La banalisation de cet usage nous fait croire que son sens est évident, presque naturel.

D'ailleurs, l'évidence fait partie de la nature même du numérique. Le numérique fait paraître les choses comme étant évidentes, intuitives alors qu'elles ne le sont pas.

Par ailleurs, lors de l'apparition de l'informatique personnelle, il y avait très peu de connexion. Mais avec l'arrivée du web et la convergence entre réseaux cellulaires et web, le quotidien a été irrigué par le numérique.

Pourquoi ce terme de conversion numérique ?

Au de-delà de la simple métaphore religieuse, la notion de conversion traite de la définition de ce qui fait l'identité singulière d'un individu. Dans *Les Confes-*

sions, la conversion de Saint Augustin est en fait l'invention moderne de l'intériorité comme espace de méditation et de poésie. Saint Augustin invente une nouvelle identité de l'individu. Avec le numérique, nous vivons un moment équivalent. Désormais, notre identité s'inscrit dans une tension dynamique entre l'individu et le registre d'État. Nos traces numériques, nos profils fabriquent notre identité numérique. La loi elle-même ne se contente plus de protéger l'individu mais ses données. Ce déplacement de la législation avec la CNIL prend acte du fait que l'individu est devenu un « fournisseur de données ». Dans le registre informatique, la conversion désigne la convertibilité des formats et des fichiers. Alain Turing utilise fréquemment le terme de conversion pour indiquer le passage du calcul classique au calcul computable.

Qu'indique l'expression « humanisme numérique » ?

Cette formulation risquée est née de la mutation des pratiques et usages sociaux et culturels. En effet, traditionnellement, l'informatique est perçue comme étant vouée au calcul. Mais de plus en plus, elle devient associée à l'humain. Internet est sans frontières, il modèle l'espace même que nous habitons. La convergence du web et des réseaux se traduit par la traçabilité numérique de nos déplacements, l'importance de la géolocalisation et notre manière d'habiter l'espace.

Quels défis l'humanisme numérique pose-t-il pour une citoyenneté numérique ?

La notion d'humanisme n'est pas conservatrice et elle n'appartient pas exclusivement à une unique tradition. Aujourd'hui, dans le contexte numérique, il nous reste à clarifier et inventer la dimension citoyenne et les formes d'engagement.

« La majeure contribution de l'école serait de veiller à ne pas dissocier l'aspect technique des dimensions culturelles, philosophiques et éthiques. »

Justement, le pilotage par les algorithmes est perçu comme une menace contre l'exercice de la citoyenneté.

Il ne faut pas être pessimiste mais vigilant. L'algorithme est une aide à la décision, le danger est dans le glissement vers une prescription implicite. Les pouvoirs publics, les hommes et femmes politiques doivent se réveiller pour agir, protéger, réguler sans fétichisme de l'économie. Malheureusement, à ma connaissance, peu de décideurs, des deux côtés de l'Atlantique, connaissent ce qu'est l'informatique ou le numérique. De ce fait, comment pourraient-ils être à la hauteur des défis et de la complexité de la situation et des questions ? Dans ce monde complexe, s'engager, pour chacun d'entre nous, devient une manière de traiter, comprendre et agir avec conséquence.

Quels seraient les éléments de culture commune que l'école pourrait transmettre aux élèves pour qu'ils puissent comprendre et agir ?

S'il y a des éléments à faire entrer dans la culture commune que les élèves doivent acquérir, il ne s'agit certainement pas de la maîtrise d'outils qui évoluent sans cesse mais bien de l'acquisition des connaissances fondamentales qui sont la raison computationnelle et la pensée algorithmique. Jeannette Wing explique la raison computationnelle de manière très simple : savoir formuler des questions pour que la machine me donne des réponses pertinentes, savoir choisir un langage de programmation et programmer avec des objectifs clairs. Par ailleurs, la pensée algorithmique est née de la volonté de comprendre comment l'apprentissage humain s'effectue, notamment comment l'enfant apprend.

La majeure contribution de l'école serait à cet égard de veiller à ne pas dissocier l'aspect technique des dimensions culturelles, philosophiques et éthiques.

• **Propos recueillis par Ange Ansoor**

(1) Dans *Qu'est-ce que le numérique*. Éd. PUF (2013). Parmi ses ouvrages : *La grande conversion numérique : suivi de Réveries d'un promeneur numérique* ou *le numérique*. Éd. du Seuil (2011) ; *Pour un humanisme numérique*. Éd. du Seuil (2011).

(2) Ancienne science historique ayant pour objet la connaissance des civilisations passées grâce aux documents écrits qu'elles nous ont laissés.

Le numérique éducatif au cœur de la première Semaine de l'éducation



© Molly's eyes



© Molly's eyes

Depuis 17 ans, la Ligue de l'enseignement anime un écosystème français incontournable autour du Salon européen de l'éducation. Cette année, elle élargit le rendez-vous en organisant une Semaine de l'éducation consacrée au numérique éducatif.

La conversion numérique du système éducatif questionne les modalités d'enseignement et métamorphose les contenus pédagogiques. La mondialisation des défis sociétaux, économiques et pédagogiques de l'éducation impose désormais un dialogue international entre pouvoirs publics, chercheurs, praticiens et secteur de la EdTech (*Educational technology*) pour définir une stratégie durable, étayée par les résultats de la recherche, au service d'une école publique de qualité pour le 21^e siècle.

CONSTRUIRE L'AVENIR NUMÉRIQUE, DEMANDEZ LE PROGRAMME...

Pleinement consciente de la globalisation de ces enjeux, la Ligue de l'enseignement a choisi d'organiser à Paris une Semaine de l'éducation – la Paris Education Week – ; un nouveau rendez-vous à dimension internationale.

La Ligue de l'enseignement pose ici la question du numérique éducatif au service du quatrième objectif de développement durable fixé par l'ONU : assurer à tous l'ac-

cès à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

La semaine de l'éducation se structure autour de plusieurs temps forts dont le point d'orgue est le Salon européen de l'éducation, au sein de l'espace Educatec-Educative.

CONFÉRENCE INAUGURALE

Lundi 14 novembre • 14h00
 > OCDE à Paris

Réunissant à l'OCDE des spécialistes français, européens et internationaux des questions éducatives, cette conférence pose les enjeux de la conversion numérique du système éducatif et accueillera des personnalités de référence comme Andreas Schleicher, conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE, chargé de la politique de l'éducation.

CONFÉRENCE « ÉDUCATION ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES »

Mardi 15 novembre • 16h00
 > Université Paris 1 Sorbonne

Cette conférence permettra de faire le point sur les réalités et de mettre en perspective les défis de l'éducation-tout au long de la vie dans un monde plus global, plus interconnecté, mais qui crée des inégalités de plus en plus criantes. Cette vision se fera dans une perspective européenne, avec les interventions de l'OCDE, de l'Unesco et de Lifelong Learning Platform (plateforme regroupant une quarantaine d'organisations européennes actives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse).

FABRIQUE PÉDAGOGIQUE : 3 JOURS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Du mercredi 16 au vendredi 18 novembre • 10h00
 > Carré éducatif du Salon Educatec-Educative

La Main à la Pâte, Savanturiers, Classe inversée, Twictée, les réseaux REP+... Le Carré éducatif accueille des collectifs de professionnels de l'éducation pour échanger autour de leurs pratiques, du statut de l'innovation pédagogique et pour réfléchir à ce qui les rassemble au service de l'école de la République.

CONFÉRENCE DE CONSENSUS « LE NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION »

Jeudi 17 novembre • 13h30
 > Salle de conférences du Salon Educatec-Educative

En 2016, le numérique est sur le devant de la scène éducative, porteur d'espoirs et de craintes, tant sociétaux, qu'économiques et pédagogiques. Mais ce que recouvre ce mot est si varié qu'il n'est pas aisé d'en dégager des priorités éducatives. Appuyée par un comité scientifique international de référence, la Ligue de l'en-

seignement propose d'interroger les contours d'un consensus possible avec l'ensemble des acteurs intéressés. Une plateforme numérique collaborative sera mise en place pour faire vivre les échanges.

Cette conférence de consensus sur le numérique en éducation vient clore un parcours d'exploration des questionnements autour de quatre problématiques :

- **Quelles nouvelles formes d'apprentissage pour les élèves ?** (présidente: Anne-Marie Chartier, enseignant-chercheur et maître de conférences au service d'Histoire de l'éducation de l'INRP)
- **Quel pilotage par les algorithmes ?** (président: Roger-François Gauthier, Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche depuis 2000, et professeur associé (politiques éducatives comparées) à l'université Paris Descartes depuis 2010)
- **Quelle conjugaison possible de l'action publique et du privé à l'égard des équipements et ressources numériques ?** (présidente: Thérèse Laferrière, professeure titulaire à l'université de Laval)
- **Le numérique, quel objet de culture dans l'enseignement obligatoire ?** (président: Jean-Louis Martinand, professeur émérite de didactique des sciences et techniques de l'ENS Cachan)

Le comité scientifique de la conférence de consensus est composé d'Ange An-sour, Georges-Louis Baron, Éric Buillard, Roger-François Gauthier et Thérèse Laferrière.



JOURNÉE « 2017 – 2022 : PROMOUVOIR UN DÉBAT RESPONSABLE SUR L'ÉDUCATION »

Vendredi 18 novembre • 9h00
 > Salle de conférences du Salon Educatec-Educative

L'école est un sujet qui passionne nos concitoyens: en ce sens, elle occupe une place importante dans le débat public. À l'approche des élections présidentielle et législative, le risque est grand de voir le sujet instrumentalisé et les opinions se radicaliser.

La Ligue de l'enseignement propose une journée avec les organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale, des parents d'élèves

et des jeunes, des réseaux de collectivités locales et des associations complémentaires de l'enseignement public pour nourrir un débat de qualité sur l'avenir de notre système éducatif.

TABLE-RONDE « LES VIDÉASTES SUR YOUTUBE BOULEVERSENT-ILS L'ENSEIGNEMENT ? »

Vendredi 18 novembre • 14h00
 > Salle de conférences du Salon Educatec-Educative



La Ligue de l'enseignement crée la rencontre entre des vidéastes vulgarisateurs et des membres de la communauté éducative.

Ces vulgarisateurs ont en effet créé des modes d'apprentissage et d'interaction nouveaux qui sont bien plus qu'une tendance. Régulièrement contactés par des pédagogues, des élèves ou des étudiants pour la qualité de leur approche, ils dépoussièrent des disciplines par le biais d'un média qui correspond aux pratiques numériques du grand public. L'astrophysicien Roland Lehoucq et les

vidéastes des chaînes e-penser, C'est Une Autre Histoire, L'Originale, Miss Book, Dans Ton Corps, 911 Avocat, Le Mock, Biologie Tout Compris et Pallas Athéné en débattent en tribune.

Trois salons en un

Comme chaque année, le Salon européen de l'éducation accueille en son sein plusieurs rassemblements dédiés aux professionnels de l'éducation et aux jeunes en quête d'informations pour leur orientation.

LE SALON PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION – EDUCATEC-EDUCATIVE

16, 17 & 18 novembre
 > Paris Expo Porte de Versailles Pavillon 7.1

Educatec-Educative propose aux enseignants et professionnels de l'éducation un espace d'échanges d'expériences et de réflexions sur les enjeux éducatifs, les besoins nouveaux des professeurs, des enfants, mais aussi des parents, ainsi qu'une vitrine des dernières tendances et innovations technologiques appliquées à l'enseignement.

Educatec-Educative accueille cette année le Carré éducatif où se retrouvent différents acteurs de la communauté éducative: syndicats enseignants, fédérations de parents d'élèves, collectivités locales, membres du Cape (Collectif des associations partenaires de l'école publique), ainsi que les acteurs de l'Espèr (Économie sociale partenaire de l'école de la République).

LE SALON DE L'ÉTUDIANT ET L'AVENTURE DES MÉTIERS

18, 19 & 20 novembre
 > Paris Expo Porte de Versailles Pavillon 7.2

Premiers rassemblements de jeunes en France, les Salons de l'Étudiant aident des millions de visiteurs à construire leur projet d'orientation et consolider leur parcours professionnel.

L'Aventure des métiers, conçue comme un ensemble de villages thématiques, est un espace d'information original et pédagogique dans lequel des centaines de professionnels de tous horizons présentent aux jeunes la richesse de leur secteur d'activité. Une trentaine de conférences sont proposées tout au long des trois jours pour choisir au mieux sa filière.

LE SALON DE L'ORIENTATION ONISEP

18, 19 & 20 novembre
 > Paris Expo Porte de Versailles Pavillon 7.2

Le Salon de l'Onisep accompagne les élèves dans leur démarche d'orientation. Il les convie à parcourir différents espaces afin de découvrir les formations et les métiers, à préciser leurs goûts, à élargir leurs choix professionnels. Établissements de formation, branches professionnelles, organismes institutionnels se mobilisent pour présenter aux élèves et parents les cursus d'études, les spécificités des différents métiers et les secteurs porteurs d'emplois.

Pour en savoir plus et s'inscrire aux événements, rendez-vous sur le site de la Semaine: <http://semainedeleducation.laligue.org>

DÉMOCRATIE ET NUMÉRIQUE

La République numérique en pratique

Avec son projet LibrÉduc, la Ligue de l'enseignement de l'Aisne promeut l'usage des logiciels libres et met à disposition du public des ouvrages numériques librement diffusables.

Les enseignants ne cessent de créer, de composer, d'inventer pour concevoir leurs cours. Des ressources, ils en trouvent à profusion, notamment sur Internet. Mais ces contenus peuvent-ils être utilisés librement ? La plupart du temps non, car ils sont protégés par les licences des éditeurs. Or, comme l'explique Pierre Jarret, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement de l'Aisne, « dans une société de plus en plus soumise aux lobbies des droits, les enseignants ont besoin de garanties pour diffuser des documents ».

Et c'est précisément cette garantie, cet accompagnement que propose la Ligue O2, en partenariat avec l'Adullact – Association des développeurs et des utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales⁽¹⁾ –, au travers de LibrÉduc. Imaginé par la Ligue O2, ce projet consiste à mettre à disposition des ouvrages numériques dont les textes sont proposés à l'état brut, sans mise en page ou enrichissements de la part de l'éditeur.

DE LA CLÉ USB LIBRÉDUC...

Concrètement, il s'agit donc de « nettoyer » les contenus pour les rendre « librement diffusables » et disponibles sur CD,

DVD ou clé USB. Ce corpus compte à ce jour une vingtaine de textes, des *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, au *Tartuffe* de Molière en passant par *Le Capital* de Karl Marx. LibrÉduc propose également une quinzaine de logiciels libres ; les plus connus étant peut-être VLC (le plot qui permet de lire n'importe quel format de fichier vidéo) ou encore le navigateur web Firefox. « On ne peut penser la République numérique sans se pencher sur la question des droits et des licences. Et le libre constitue une réponse réelle à la diffusion des savoirs numériques », précise Pierre Jarret.

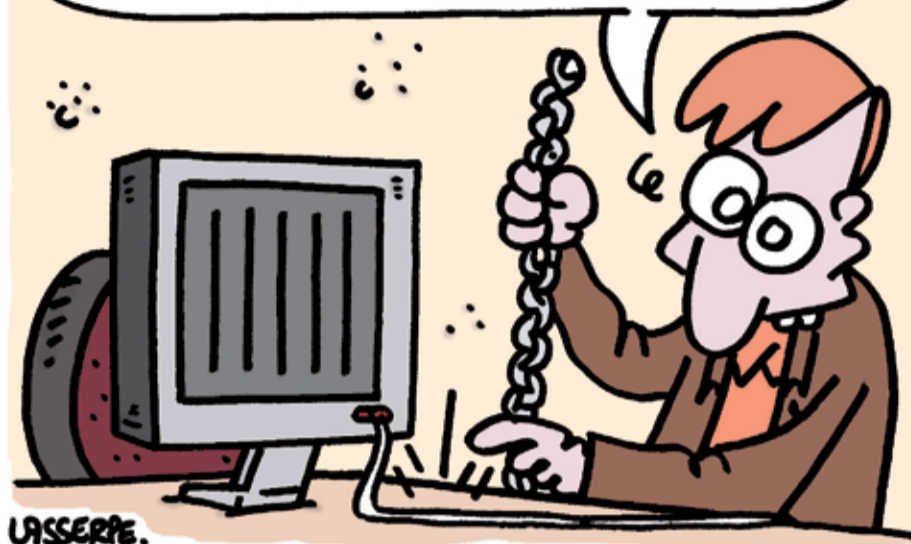
... À LA PLATE-FORME NUMÉRIQUE

Récemment, l'association Adullact a créé une plate-forme de développement participatif et coopératif – La Forge⁽²⁾ – qui met à disposition les ressources libres que l'on trouve dans LibrÉduc. Les internautes peuvent eux-mêmes déposer des contenus, et également profiter de cours mis en ligne par des enseignants. La mutualité et la coopération font de cette plate-forme un support évolutif où chacun pourra participer à une certaine définition de la citoyenneté numérique.

Et si la Ligue de l'enseignement de l'Aisne met un point d'honneur à recourir

LE NUMÉRIQUE ENFIN LIBÉRÉ

J'AI REMPLACÉ CETTE CHAÎNE PAR UN CORDON DIRECTEMENT BRANCHÉ À LIBRÉDUC !



au libre, c'est que cette dynamique s'inscrit dans son projet global d'accès à la citoyenneté. « Liberté, égalité, fraternité : les logiciels libres peuvent être qualifiés de "logiciels citoyens"⁽³⁾ car ils incarnent, dans le domaine de l'informatique, la devise de la République française », peut-on lire, en guise de résumé, sur LibrÉduc. À ce jour, une vingtaine d'associations affiliées à la fédération O2 utilisent des logiciels libres, ainsi que son service Ufolep.

En outre, LibrÉduc fait partie, depuis trois ans, de la politique de formation des bénévoles associatifs initiée par la région Picardie (aujourd'hui région Hauts-de-France) dont la Ligue O2 assure plus particulièrement l'axe « logiciels libres ». Une

dizaine de formations sont également dispensées dans l'année auprès d'enseignants dans les collèges et lycées. Depuis la rentrée 2016, la fédération intervient également auprès de l'Espé de Laon.

• Mélanie Gallard

(1) L'Adullact a notamment pour objectif de développer un patrimoine de logiciels libres utiles aux missions de service public.

(2) La Forge est officiellement lancée depuis le 15 octobre, date à laquelle la fédération O2 a fêté les 150 ans de la Ligue, au musée de l'école de Chevregny, où ont été diffusées les 150 premières clés LibrÉduc.

(3) Propos empruntés à Richard Stallman, programmeur et militant, initiateur du Mouvement du logiciel libre dans les années 80.

Faire évoluer sa gouvernance

Dès 2011, la Ligue de l'enseignement de Dordogne s'est appuyée sur le numérique pour élaborer son projet fédéral.

L'outil informatique a impulsé une plus large participation et collaboration de l'ensemble des acteurs.

« Quand il s'est agi de réécrire notre projet fédéral, en 2011, nous nous sommes posé la question de la méthode. Comment faire pour que l'ensemble des acteurs – salariés, élus, adhérents individuels ou associatifs – participent le plus largement possible au processus ? », explique Jean-Luc Gadioux, délégué général de la fédération de Dordogne. Il fallait surmonter les contraintes de disponibilité des uns et des autres ainsi que l'éloignement géographique de certains salariés, notamment ceux des six centres de vacances que compte la fédération sur le département. L'outil numérique s'est donc imposé.

Préalablement, la fédération 24 a fait

évoluer son mode de gouvernance vers un fonctionnement plus transversal, articulé sur quatre axes : une fédération d'associations agissant pour la promotion et le développement de l'engagement bénévole et associatif ; une association éducative complémentaire de l'école publique ; un acteur du/des territoire(s) agissant dans le cadre des politiques publiques et du champ de l'économie sociale et solidaire ; un mouvement de citoyens, mouvement d'idées portant le débat et agissant pour la transformation sociale. Un état des lieux des différentes actions de la fédération a été mené. Chacune d'elles s'est vue rattachée à un des quatre axes développés par les responsables associatifs affiliés.

UN PROJET FÉDÉRAL SOUMIS AU VOTE

Sur cette base, un wiki – outil collaboratif en ligne – a été soumis aux salariés, élus et adhérents individuels. « Tout le monde, au moment où il le souhaite, peut participer, proposer des idées, amender ou enrichir celles des autres. On garde ainsi tout l'historique de la discussion », précise François Meynier, chargé de mission Technologies de l'information et de la communication (TIC) de la fédération 24. « Nous avons recueilli plus de cent propositions », se rappelle, satisfait, Jean-Luc Gadioux.

Les idées répertoriées ont été synthétisées puis soumises au vote. Là encore, par la voie numérique et en appliquant la méthode dite de l'abaque de Régnier. Pour chaque proposition, les votants devaient obligatoirement définir le degré de priorité. « La seule question posée est donc : "Pour rendre notre projet fédéral plus pertinent, plus performant, considérez-vous la proposition qui vous est faite comme 1) Très importante ;

2) Importante ; 3) Peu ou moins importante ?" », détaille Jean-Luc Gadioux. En attribuant une couleur correspondant au degré d'importance, cela permet visuellement une analyse rapide du vote, de voir ce qui fait consensus et ce qui mérite débat. Le projet fédéral ainsi défini collégialement a été validé en conseil d'administration.

Forte de cette expérience positive, la réécriture du projet 2017-2021 s'appuiera selon la même méthode. « Si la maîtrise de l'outil numérique s'est quelque peu généralisée, nous devons instaurer un temps d'accompagnement et de formation pour garantir la participation du plus grand nombre », souligne Jean-Luc Gadioux. Et de conclure : « Pour être efficace, il faut combiner temps en ligne et temps de réunion en présentiel. »

• Maïa Périgaud

« Redonner du souffle au projet associatif »

Pour dynamiser la participation des membres du CA et revitaliser l'engagement bénévole, la Ligue de l'enseignement de la Manche compte sur le numérique. Le point sur les objectifs, la méthode, les effets escomptés et les points de vigilance de cette expérimentation qui débute tout juste avec Arnaud Vasselín, délégué départemental.

Les Idées en mouvement : Dans quel contexte s'inscrit cette expérimentation ?

Arnaud Vasselín : Depuis 2013, en lien avec le nouveau projet régional, nous nous sommes recentrés sur deux objectifs prioritaires : la dimension politique et d'éducation populaire de la Ligue et la relation au réseau d'associations affiliées. Nous avons redéfini notre projet associatif et revu notre gouvernance. Nous avons opté pour une coprésidence et réduit quasiment par deux le nombre de personnes siégeant au conseil d'administration et au bureau. Elles sont respectivement 18 et 6. Après 12 ans de mandature, notre président a annoncé qu'il ne se représenterait pas, d'autres administrateurs devraient également se retirer. Cela ouvre la voie au renouvellement.

L'occasion de renouveler aussi la pratique du CA ?

On part du constat que les CA connaissent un faible taux de présence (en moyenne seulement 14 présents sur 27 élus) et qu'en dehors de ces instances les échanges sont assez limités. Nous voulons que l'engagement bénévole ne se mesure pas au temps de présence physique aux réunions statutaires. Nous souhaitons, en amont et en aval des réunions, dynamiser les débats et permettre la participation à distance. Il faut donc faciliter l'accès à l'information pour aider chacun à la prise de décision, l'outil informatique peut nous y aider.

Quels objectifs visez-vous avec cette expérimentation ?

Au-delà d'encourager la participation de tous, c'est de favoriser le débat, d'améliorer les interactions car chacun a eu accès à l'information au préalable. De retrouver du plaisir

à la rencontre parce que l'ordre du jour de la réunion se trouve ainsi allégé. De faciliter la prise d'initiative et l'implication progressive des nouveaux élus.

Vous avez donc créé un espace numérique ?

Nous avons mis en place un espace de travail collaboratif. Nous utilisons Agora Project, un logiciel libre. Cela permet l'accès à distance et à tout instant à des dossiers partagés, des documents ressources, un forum de discussion. Nous pouvons ainsi échanger sur le règlement intérieur, les actions en cours ou à venir... Autre avantage, cet outil permet une écriture collaborative du rapport d'activité.

Avez-vous déjà identifié des freins à votre démarche ?

Au sein du CA, il y a une personne qui n'est ni équipée en informatique, ni connectée. Nous fonctionnons, avec elle, par voie postale. Le frein n'est pas générationnel mais l'outil implique une plus forte responsabilité individuelle, notamment parce que les contributions sont visibles de tous.

Cela fait partie de vos points de vigilance ?

Nous devons accompagner le changement en n'excluant personne. La valorisation de la participation est primordiale, mais c'est bien la qualité des contributions plus que la quantité qui doit être soulignée.

“Faciliter la prise d'initiative et l'implication des nouveaux élus. (...) Et mieux fédérer notre équipe de bénévoles.”

Quels effets induits espérez-vous ?

Mieux fédérer notre équipe de bénévoles, que cela suscite la curiosité chez eux, et peut-être accentue leur motivation, que cela les incite à se former, à prendre davantage d'initiatives au sein du mouvement.

• **Propos recueillis par Philippe Ridou**

Le tiers-lieu numérique, l'émulation créative 2.0

La Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire inaugure un espace numérique de création, d'expérimentation et d'échanges.

Trois publics sont visés : la jeunesse, les personnes en remédiation d'emploi et les associations.

“Je suis un accro de la formation militante en éducation populaire, et ce qui me séduit dans le numérique, c'est son essence démocratique. L'outil induit la transversalité, il casse les rapports hiérarchisés, c'est une voix égale à une autre”, affirme Mathieu Muselet, délégué général de la Ligue de l'enseignement 37. Pour l'heure, il s'affaire avec l'association partenaire Répondre et d'autres associations, dont Animafac, à transformer un ancien restaurant en tiers-lieu numérique. Autrement dit, un espace partagé de création, d'échange de savoirs, d'idées, de compétences sur des projets. Il sera inauguré le 26 novembre prochain. Il

a été baptisé « la Grange numérique », parce qu'on est « entre le foin et les pixels », s'amuse Mathieu Muselet.

AUTONOMIE, RENCONTRES ET AUTOFORMATION

La Grange numérique est vouée à accueillir à la fois la jeunesse, pour valoriser les compétences numériques au service de leur insertion sociale et professionnelle et aider les étudiants à s'approprier les principes de l'ESS ; les publics accompagnés, pour rompre l'isolement et retrouver de l'utilité sociale ; et les associations, pour leur permettre d'intégrer le numérique dans leur mode de gouvernance et de déve-

lopper de l'activité et/ou de l'emploi et, enfin, pour répondre à l'accompagnement aux usages du numérique. « L'important est de permettre la mixité et la rencontre entre ces publics. Nous prônons aussi l'autonomie et l'autoformation, précise Mathieu Muselet, d'ailleurs, le tiers-lieu est ouvert jusqu'à 2 heures du matin. Évoluer au sein d'un espace de création, côtoyer des personnes issues de différents milieux, échanger des savoirs avec elles, expérimenter et fabriquer des prototypes avec les imprimantes 3D et les découps laser du tiers-lieu, tout cela ne peut être que bénéfique et faire naître ou évoluer des projets », assure encore Mathieu Muselet. Le FabLab



© Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire

– laboratoire de fabrication numérique – bénéficie de fonds européens et d'un soutien de la région. Il ouvrira en janvier 2017.

LA CAPACITÉ D'ADAPTATION ET D'INITIATIVE VALORISÉE

Dans cet état d'esprit bouillonnant, est née l'idée de créer un open badge numérique qui pourrait prendre la forme d'un QR code – une sorte de code-

barres contenant des métadonnées – et être apposé sur un curriculum vitae. « L'idée, c'est de faire remonter les informations du bas du CV vers le haut, de faire valoir que les centres d'intérêt comptent pour autant que les diplômes. Toutes les expériences informelles – un service civique, une action humanitaire, un engagement associatif... –, bref, tout ce qui forge le caractère, tout ce qui démontre votre capacité d'adaptation et d'initiative mérite d'être valo-

risé », affirme Mathieu Muselet. Lui milite pour que l'acquisition d'une compétence en lien avec un métier donne lieu à un diplôme informel, un open badge numérique. « La Ligue est reconnue établissement certificateur, alors pourquoi pas ? », se demande-t-il.

• **Maïa Périgaud**

Le tiers-lieu se situe 12, rue de la République à Joué-lès-Tours, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire.

DÉMOCRATIE ET TERRITOIRES

Le pari de l'éduc' pop' en ZAC

La Ligue de l'enseignement de l'Oise ouvre une maison de services au milieu d'une zone industrielle et d'activité commerciale. Le fruit étonnant de la rencontre entre le monde de l'éducation populaire et celui de l'entreprise.

En 2013, quand Slimane Bouraya, délégué général de la Ligue de l'enseignement de l'Oise, évoque son projet de créer une crèche interentreprises au milieu d'une zone industrielle et commerciale, beaucoup trouvent cela « complètement fou ! ». Depuis, le projet est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation sociale et activement soutenu par la région. Il a pris vie sur 750 m² de locaux et s'est mué en maison de services. Elle a été inaugurée par Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, le 23 septembre dernier.

À première vue, on se demande bien ce que vient faire un mouvement d'éducation populaire en plein territoire dédié à la consommation. Au tournant des années 2010, la Ligue de l'Oise connaît une période délicate financièrement, notamment liée aux alternances politiques. Elle a dû quitter le centre-ville de Beauvais et déménager dans des locaux moins coûteux : direction la zone d'activité commerciale (ZAC) de Ther. L'enjeu est alors de stabiliser les ressources, de diversifier les financements – faire de l'hybridation pour utiliser le terme de l'ESS – tout en protégeant les valeurs qui doivent guider l'action d'une fédération d'éducation populaire au quotidien. La Ligue 60 procède à deux diagnostics. « En interne,

nous cherchons à définir quelles activités, cohérentes avec le projet associatif, nous devons développer. Nous faisons également un état des lieux de nos compétences. Celles dans le domaine de la petite enfance émergent, détaille Slimane Bouraya. En externe, nous posons la question de comment s'implanter dans notre nouvel environnement », poursuit le délégué général.

UNE CRÈCHE INTERENTREPRISES

Environ 8 000 salariés travaillent sur la ZAC et l'un des premiers besoins identifiés, et partagés par les employés et les entreprises, est celui d'un mode de garde pour les parents de jeunes enfants. Quand celui-ci est satisfait, les entreprises y trouvent un bénéfice. Il a donc fallu travailler en direction des entreprises et faire se rencontrer deux mondes, deux cultures : l'éducation populaire et le libéralisme. « On a réussi à rentrer par les CE et les DRH », explique Slimane Bouraya. Et s'appuyer sur le cadre législatif. En effet, les politiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en vigueur depuis 2010, obligent celles de plus de 500 salariés à mettre en place des mesures d'accompagnement des besoins des personnels.

Créer une place de crèche (un berceau) coûte 18 000 euros. Une entreprise qui décide de fi-



© Ligue de l'enseignement de l'Oise

nancer un berceau à hauteur de 10 000 euros peut recourir à un crédit d'impôt et des réductions d'impôt sur les sociétés. Au final, cela ne lui coûtera que 2 000 euros. Les 8 000 euros restants sont financés par la CAF et la participation des parents.

DES PROJETS D'INSERTION ET DE FORMATION

Très vite, le projet s'est donné comme objectif central la conciliation entre les temps personnels et professionnels. Il vise au bien-être et au soutien des salariés. « Une des premières entreprises rencontrées avait un budget CE de plus de 1 300 000 euros », se souvient Slimane Bouraya. Or, pour des raisons d'équité entre les salariés, les CE et les entreprises ne souhaitent pas consacrer exclusivement leur budget à des places en crèche et privilégier uniquement les parents de jeunes enfants. Il fallait donc proposer d'autres ser-

vices à l'ensemble des salariés.

Ainsi, pour faciliter le quotidien des adhérents de la maison de Ther, une conciergerie est assurée par une structure intermédiaire. Elle propose, entre autres, d'emmener le véhicule de la personne chez le garagiste pour un contrôle technique. Un service de repassage est créé et géré par l'association FAIRE. Le salarié dépose son linge et le récupère 48h après. Il s'agit d'un chantier d'insertion qui permet à 10 personnes de (re)mettre un pied dans l'emploi et d'être formées à un métier. Un espace animation (géré par l'Ufolep) organise des ateliers gym, relaxation, zumba... Un autre est dédié à la formation et à l'animation en lien avec deux associations affiliées, la Ludoplanète et l'ORPC (Office Régional pour la Promotion du Cinéma). La Ligue y assurera ses sessions Bafa, BAFD, BPJEPS. Elle peut également mettre en place des formations sur la petite enfance pour les éducateurs de jeunes enfants (EJE) en répondant à des besoins identifiés sur le territoire en lien avec les autres crèches.

UNE DÉMARCHE D'ANIMATION SOCIALE ET TERRITORIALE

Slimane Bouraya se réjouit que le projet ait abouti : « Nous avons mis en œuvre une vraie démarche d'animation sociale, sur un territoire que l'on ne connaît pas (la ZAC), avec des partenaires que l'on ne connaît pas, qui mobilise des associations du réseau. » L'autre motif de satisfaction, c'est la création d'une association avec plusieurs collègues (partenaires affiliés, CE, entreprises, institutions, usagers)

représentant le bassin d'emploi, architecture d'une future société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Enfin, le 1,9 million d'investissement a pu être réuni grâce à des financements publics/privés à hauteur de 80 % ; tandis que le modèle économique de la maison de Ther repose essentiellement sur de la vente de prestations de services et des adhésions. « À partir de maintenant, on entre dans le dur », annonce Slimane Bouraya. Avec les 30 places de crèche et l'ensemble des prestations, une vingtaine d'emplois sont en jeu.

Travailler avec les représentants des personnels des entreprises privées, pour Slimane Bouraya, cela permet d'élargir le champ d'action de la fédération. « Le partenariat avec les CE peut faire venir à nous des personnes qui ne nous connaissent pas. Elles découvrent les activités de la Ligue comme le sport, les séjours de vacances, la formation... »

Quant à la crèche, « la place des usagers est affirmée par notre principe de coéducation », veut croire Slimane Bouraya, avant d'ajouter : « Cet espace doit permettre aux parents de réaliser combien le champ de l'animation les aide à se construire, à s'épanouir. »

La maison de Ther est un projet innovant de par l'implantation, l'hybridation des ressources et la méthodologie mise en œuvre. Elle pourrait donner lieu au développement d'une ingénierie sur la manière de mêler innovation sociale et éducation populaire et, ainsi, aider à faire des petits.

• Philippe Ridou



© Ligue de l'enseignement de l'Oise

A Inauguration de la maison Ther par la ministre Laurence Rossignol.

Une caravane itinérante pour libérer la parole

Les attentats de « Charlie Hebdo » ont révélé que, notamment pour les jeunes, la parole était parfois difficile à prendre et à recueillir. À leur attention, la Ligue de l'enseignement de Lozère initie un concept itinérant : la caravane des libertés. Un moyen de se réapproprier l'espace public et de leur offrir une instance de partage et de conversation.

L'heure est encore aux préparatifs, aux coups de pinceaux, au grand nettoyage, à l'aménagement. Pour la déco, un appel aux dons, au prêt de tapis, de samovars, de bibelots et de cadres « qui rappellent nos différentes origines culturelles » est lancé sur la page Facebook de la Ligue de l'enseignement de Lozère. « La caravane des libertés sillonnera les routes du département à partir de décembre prochain », précise Nicolas Trotouin, secrétaire général de la Ligue 48.

LIBÉRER UNE PAROLE DIFFICILE OU CONFISQUÉE

« L'idée est née après les attentats de Charlie Hebdo. Dans certaines classes, des élèves n'ont

pas observé la minute de silence instituée, ou bien étaient très remontés, d'autres encore se sont tus. Puisque la parole est parfois difficile ou confisquée, il nous faut nous réapproprier l'espace public et offrir des espaces de partage et de conversation avec la population jeune et moins jeune », explique Nicolas Trotouin.

Ce constat abrupt a engendré une prise de conscience et donné un sens à l'action : « Nous devons entamer un travail de fond comme l'a toujours fait l'éducation populaire. C'est-à-dire revenir vers des fondamentaux et essayer de convaincre nos contemporains que la connaissance est essentielle pour comprendre le monde. Il nous faut construire nos savoirs avec des données fiables et vérifiables quant à leur sens et à leur véracité », argu-

mente Nicolas Trotouin. Tout l'enjeu est donc de rendre les collégiens et les lycéens (c'est le public prioritairement visé) acteurs de leur libre arbitre, de les amener à étayer leurs arguments sur des informations recoupées et dont les sources sont sûres.

UN CONCEPT ITINÉRANT

La caravane des libertés, c'est donc un concept itinérant sur un double essieu de 7 mètres de long. Elle est aménagée pour offrir un espace radiophonique, de projection de films, une bibliothèque (avec une centaine d'ouvrages à disposition), une ludothèque et même un bar. La caravane peut accueillir une quinzaine de per-

sonnes. L'atmosphère conviviale ainsi créée doit faciliter la prise de parole, l'échange autour de sujets d'actualité et de société.

À partir du mois de décembre 2016, la caravane des libertés, qui fait l'objet d'un partenariat avec l'Observatoire de la laïcité et la Ligue des droits de l'homme, peut se rendre, suivant un planning établi à l'avance, dans différents lieux publics du département, voire de la région Occitanie (un programme régional est en cours de développement) : collèges, lycées, centres socioculturels, événements culturels, places de village... Pour quelques jours à une semaine avec, en plus, des compléments tels que conférences, témoignages, expositions, spectacles...

« Nous travaillons par thématiques : la liberté d'expression, de création, les droits et devoirs de citoyen, les notions de République, la laïcité, le respect des religions, les dogmes et principes, les migrations des peuples, les discriminations, le rôle de l'art... », détaille Nicolas Trotouin. Toutes ces thématiques font l'objet de valises pédagogiques destinées aux enseignants avec des contenus appropriés (livres, films, enregistrements audio, photos, journaux, etc.). « Le jeu sert de support et de prétexte pour apporter des connaissances. »

• Maïa Périgaud

« Jazz in Marciac a sauvé un collège »

Dès la création du festival Jazz in Marciac (JIM pour les habitués), en 1978, la Ligue de l'enseignement 32 était présente. Son implication croissante dans l'organisation de l'événement lui confère une reconnaissance et un impact fort sur le territoire gersois. Entretien avec Marc Scopel, délégué général de la Ligue du Gers.

Les Idées en mouvement : Que fait la Ligue au festival Jazz in Marciac ?

Marc Scopel : L'implication de la Ligue dans le festival remonte à la création de celui-ci en 1978. Aujourd'hui, le festival a une dimension internationale. Avec le Fjep – Foyer de jeunes et d'éducation populaire –, nous accueillons 850 bénévoles chaque année le temps de la manifestation. Nous organisons l'accueil et l'hébergement pour le staff et les jeunes qui suivent un stage de musique. Nous fournissons ainsi près de 12 000 repas. Pendant 12 jours, nous avons également élaboré un programme où se mêlent rencontres, débats, concerts des juniors du jazz et diffusions de films suivies d'échanges avec les auteurs. Sans oublier la librairie.

Quel impact un événement tel que JIM a-t-il sur le territoire ?

JIM crée une dynamique territoriale très forte. Cela a sauvé le collège. Alors qu'il était menacé de fermeture, il compte aujourd'hui 200 élèves, notamment grâce à la création d'un atelier d'initiation à la musique de jazz. La région, le département et l'intercommunalité travaillent en synergie. Avec JIM, ce sont quelque 8 millions d'euros qui retombent dans l'économie locale.

Dans cette dynamique territoriale, quelle partition joue la Ligue 32 ?

JIM, c'est le terreau et le ciment de notre mouvement d'éducation populaire. Énormément d'associations gravitent autour du festival. Notre implication sur le long terme dans l'organisation de JIM, et au-delà, nous confère une reconnaissance auprès de tous ces partenaires. Aujourd'hui, la fédération du Gers compte 111 associations affiliées (Jazz in Marciac, Ciné 32, Tempo Latino, l'Usep et l'Ufolep...). Un record. Et nous avons embauché 2 personnes pour renforcer notre équipe de 12 salariés.



© Benoît Debuissier

Vous agissez également dans le champ de l'économie sociale et solidaire ?

Depuis 2011, la Ligue de l'enseignement 32 porte sur le département le DLA – dispositif local d'accompagnement. Cet outil ministériel propose un accompagnement de proximité aux structures de l'économie sociale et solidaire engagées dans une démarche de consolidation et de pérennisation économique de leurs activités et de leurs emplois. En 2015, nous avons diagnostiqué 22 associations et réalisé 21 ingénieries individuelles et 3 ingénieries collectives. Cela nous place comme acteur principal du réseau associatif employeur.

Quelles relations entretenez-vous avec le conseil départemental ?

Depuis 1998, nos subventions n'ont quasiment pas diminué et n'ont pas fluctué en fonction des alternances politiques. Elles oscillent autour de 162 000 euros par an. Le conseil départemental nous identifie clairement comme producteur et diffuseur de vacances. Nous avons pu mettre en place, avec la CAF et 36 organismes financeurs, l'action « premier départ en vacances ». Pour 2 euros par jour, des centaines d'enfants ont pu partir en séjour.

• Propos recueillis par Philippe Ridou

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Résistances en chemin

Comment entretenir la flamme de la résistance ? Dans un département marqué par le maquis du Vercors, la Ligue de l'enseignement de l'Isère porte un projet pluridisciplinaire qui valorise l'histoire locale tout en permettant aux enfants de s'approprier le principe de résistance par des biais plus actuels.



© Ligue de l'enseignement de l'Isère

Savoir dire non, s'opposer, résister : des notions plus que jamais d'actualité dans une France où la tentation de la peur et du repli « identitaire » gagne chaque jour du terrain. « Notre rôle d'éducation populaire est de participer à l'émancipation des jeunes et des enfants, rappelle Franck Présuney, secrétaire général de la fédération de l'Isère. Et dans cette société qui a tendance aujourd'hui à nous sé-

parer, cela passe aussi par la connaissance des luttes contre les petites et grandes oppressions et par l'apprentissage de l'entraide et de la résistance. »

Une perspective émancipatrice que, depuis quelques années, la Ligue 38 porte très concrètement à travers le projet « résistances en chemin ». « L'histoire est née il y a douze ans, il y avait le désir de mener une réflexion entre les différents services de la Ligue et de l'Usep au ni-

veau régional. On s'est enfermé ensemble durant trois jours et, de là, est sortie cette idée : faire randonner des scolaires sur des hauts lieux de résistance, leur faire rencontrer des résistants et travailler sur la question de ce qu'est être résistant aujourd'hui. »

UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Cette articulation de différentes entrées autour d'un même thème est destinée

aux élèves de cycle 3 (essentiellement des CM1 et CM2) du département. Chaque dernière années, 30 classes, soit environ 700 élèves, ont bénéficié de ce projet coordonné par la Ligue de l'enseignement, l'Usep et l'Éducation nationale. « Les classes intéressées s'inscrivent en octobre, le travail commence en janvier et les journées de rassemblement se tiennent tous les mardis des mois de mai et juin. Elles accueillent entre 4 et 6 classes. Durant ces journées, les enfants vont à la rencontre des résistants qui jouent un rôle de passeurs de mémoire », explique Émilie Gagnière, chargée de mission auprès de la fédération. Travaillant sur le thème « Ma ville pendant la seconde guerre mondiale », les enfants commencent à préparer la journée quelques mois en amont avec leurs enseignants, qui ont à leur disposition un espace ressource sur le site Internet de la Ligue 38, permettant notamment une mise en lien avec les associations de résistants, une malle pédagogique et divers outils concernant toutes les dimensions du projet. Les visées pédagogiques affichées sont au nombre de trois : sportive (préparation et pratique d'une marche), historique (appropriation de l'histoire de la résistance locale) et artistique (réalisation d'une œuvre plastique).

« C'est un projet pluridisciplinaire. Parce que la résistance, on peut la côtoyer et la

rencontrer par tous les moyens possibles », résume Émilie Gagnière. « Petit à petit, chaque fédération a décliné le projet, rajoute Franck Présuney. Dans l'Isère, nous avons un peu abandonné la partie sportive mais cela revient, il y a toujours eu une dimension forte liée à la nature ici, c'est quelque chose de marquant dans le département. »

FAIRE ÉCHO À L'ACTUALITÉ

Précisément, sur un territoire profondément empreint de l'histoire du maquis du Vercors, le risque n'est-il pas de tout céder à la mémoire ? « Il y a eu différentes formes de résistance entre 1940 et 1944, selon les moments et les lieux », développe le secrétaire général de la Ligue de l'Isère. « Beaucoup de résistants nous disent par exemple que cela a été une erreur de se retirer dans le Vercors... Ces débats et cette dimension historique sont intéressants. Mais il y a aussi la notion de résistance citoyenne qui nous importait. Et c'est la raison pour laquelle on a voulu sortir de la Résistance avec un grand "R" pour la remplacer par les résistances au pluriel. Même si cela n'est pas toujours compris et apprécié par les résistants de la seconde guerre mondiale. Pour nous, il s'agit de faire écho à l'actualité. C'est l'autre versant du projet : comment résister aux différentes formes d'oppression dans notre société actuelle,

qui peuvent être économiques, médiatiques, communautaires... »

En l'occurrence, dans « résistances en chemin », la partie résistance contemporaine passe beaucoup par la production plastique que les enfants préparent en amont et présentent lors des journées de rassemblement. Ils sont aussi invités à poursuivre la phrase « résister, c'est... ». « Et cela donne des résultats très divers et stimulants », raconte Émilie Gagnière, qui ajoute : « On n'aborde pas frontalement des sujets tels que la montée de l'extrême droite dans le champ politique, mais on développe des discours de vivre et de faire ensemble, notions de base qui doivent être rappelées aujourd'hui, nous semble-t-il. »

Douze ans après sa naissance, « résistances en chemin » continue de séduire jeunes et éducateurs. « On aimerait pouvoir porter ce projet sur des collèges ou des lycées », explique Franck Présuney. Mais pour l'heure, le comité de pilotage a une autre urgence, la même qui s'est posée il y a une quinzaine d'années avec la disparition des derniers poilus de 14-18 : « Nous avons déjà commencé à réfléchir à la façon de demeurer pertinents lorsque les résistants ne seront plus là pour s'adresser directement aux enfants. »

• Emmanuel Riordé

Le sport au service de l'insertion de jeunes sous main de justice

Au départ autour d'animations d'activités sportives ponctuelles, le partenariat entre l'Ufolep et les services de la PJJ du Var a ouvert la voie à une construction plus large sur l'accompagnement des parcours de jeunes.

Tout a démarré en 2012 après que la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et l'Ufolep du Var ont noué leur partenariat. « On intervenait une fois par semaine dans une des structures de la PJJ sur des activités sportives et selon notre principe de base : le sport utilisé non pas comme espace de compétition mais comme outil de développement personnel, raconte Olivier Durand, délégué départemental de l'Ufolep. Et on s'est vite rendu compte que ce cadre pouvait permettre de mobiliser des compétences des jeunes dans un premier temps puis de les transférer sur d'autres secteurs que le sport... » Ces compétences, qui ont trait à l'estime de soi, au rapport au groupe et à la coopération, ont donné lieu à la formalisation d'un outil d'évaluation élaboré avec l'appui du pôle ressources national « Citoyenneté mixité » du Creps (Centre régional

d'éducation populaire et de sport) d'Aix.

La PJJ suit des mineurs âgés de 14 à 17 ans placés sous main de justice. Ils peuvent être soit emprisonnés dans les quartiers de mineurs des centres de détention soit, plus fréquemment, suivis en dehors dans le cadre de mesures alternatives à la prison. C'est le cas de la plupart de ceux concernés par les interventions de l'Ufolep, qui sont de deux types : formation sportive à l'année et mini-séjours sportifs de quelques jours réunissant trois ou quatre jeunes encadrés par des référents Ufolep et PJJ. Sur l'année 2015-2016, 143 jeunes suivis dans les 15 structures varoises de la PJJ ont bénéficié de ces actions. Avec quel succès ? Difficile à évaluer, même si quelques « indicateurs de réussite » ne trompent pas. « On a pu constater que quand un jeune participe plusieurs fois dans l'année à des actions, on arrive ensuite

à le mobiliser sur d'autres cadres, souligne Olivier Durand. Il y a généralement une hausse de l'estime de soi et c'est aussi un biais par lequel le rapport à la santé et à l'hygiène peut être abordé. Alors, oui, on peut considérer que ces activités sportives s'avèrent assez efficaces dans l'accompagnement judiciaire des jeunes. D'autant que le retour de la PJJ nous confirme que c'est transférable sur d'autres champs d'insertion. » Une réflexion est en cours avec la région PACA afin de valoriser une reconnaissance de ces compétences dans le cadre de parcours d'insertion mis en œuvre à partir des ETAPS (espace territorial d'accès aux premiers savoirs).

Secrétaire générale de la Ligue 83, Sandrine Firpo considère que ce partenariat démontre « la nécessité et la pertinence de travailler avec tous les services de façon transver-



© DTPJU83/UFOLEP83

▲ Chantier d'insertion de jeunes de la PJJ sur l'île de Port Cros (83).

sale. En démarrant ce travail, l'Ufolep nous a ouvert une porte avec la PJJ avec qui nous n'avions quasi aucune relation auparavant. On a développé des séjours spécifiques de type chantiers de jeunes dans ce cadre et on a signé une convention avec eux ».

Au cœur du parc national de l'île de Port-Cros, le fort de l'Éminence, labellisé CED (Citoyenneté – Environnement – Développement durable) et géré par la Ligue de l'enseignement, offre un cadre d'accueil idéal aux actions proposées par la fédération 83 aux jeunes de la PJJ. En 2015-2016, première année de la convention, 10 chantiers à la journée et 3 minicamps de deux ou trois jours ont été organisés, bénéficiant à une cinquantaine de

jeunes. « On propose un cadre de rupture avec le milieu, en s'attachant au respect des règles collectives, explique sandrine Firpo. On est sur de l'apport éducatif au développement durable ou sur des activités plus techniques : entretien de sentiers, de restanques, il y a des bâtiments à restaurer, etc. » Pour la deuxième année, « un autre projet va commencer en janvier qui va concerner le service formation de la fédération, rajoute-t-elle. Sur une période longue, on va associer de la remise à niveau individuelle et du projet collectif dans le cadre de chantiers qui seront soit autour des métiers de la mer, soit autour de jardins partagés. »

Bref, ce partenariat est sur de bons rails. Au point qu'il

devrait être reconduit à l'avenir et même développé sur de tout autres terrains : un logement récemment transformé par la Ligue 83 dans la ville de Toulon intéresse la PJJ, en quête d'hébergements éclatés pour les jeunes.

« On travaille régulièrement avec l'Ufolep mais là, en l'occurrence, tout est vraiment parti d'eux, leur travail de socio-sport est venu colorer toute notre activité. Et on commence à mettre réellement en place un travail global, relevant de la co-construction entre toutes ces structures », se félicite la secrétaire générale.

• E. R.

Se réappropriier l'espace public

Géré par la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône et labellisé « CED »⁽¹⁾, le centre social Kléber est ouvert toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, et accueille 10 000 personnes par an. La Ligue 13 y développe une politique culturelle et sportive pour des publics de tous âges.



© DR

(1) Label « Citoyenneté – Environnement – Développement durable » interne à la Ligue et décerné à des centres et accueils de loisirs.

Marseille : au cœur de la ville, tout près de la gare Saint-Charles, le quartier Saint-Lazare est un territoire durement touché par la précarité. C'est au milieu de ce quartier en pleine réhabilitation, où parfois – souvent – les logements ne sont pas réattribués à leurs habitants mais destinés à en attirer d'autres, plus aisés, que se trouve la Maison pour tous – centre social Kléber. Pour la Ligue de l'enseignement 13, « citoyenneté » et « développement durable » sont les maîtres-mots qui guident l'accompagnement des habitants dans la réappropriation de leur espace de vie commun.

DES PETITS GESTES AU QUOTIDIEN... BEAUCOUP D'EFFET SUR LE COLLECTIF

La labellisation CED souhaitée par la fédération est intimement liée à la politique de réhabilitation du quartier. « Ce "quartier dit des oubliés" est dépourvu de parc, de poubelles, ou de terrain de foot... Et quand il en existe, ils sont fermés car trop dégradés », explique Odile Flores-Barraco, directrice

du centre. « L'idée du label vient de cette interrogation : comment dans ces conditions, en tant qu'habitant et citoyen, se réapproprier son espace public ? »

Diverses animations autour des « Journées fleuries », organisées avec d'autres associations, ont dans un premier temps permis de sensibiliser le public au respect de son environnement, au tri et au recyclage... Mais la cible privilégiée de ces actions reste les enfants du centre de loisirs, « pour qu'ils acquièrent les bons réflexes ». Ils ont notamment participé au nettoyage du plateau sportif où gisaient bouteilles, canettes, sacs plastique et même des matelas... pour ensuite organiser un tournoi de foot. « L'occasion pour nous d'aborder les questions évidentes liées à l'environnement, mais aussi de traiter plus largement la question de la citoyenneté : quand les politiques publiques ne suffisent pas, cela nécessite que les citoyens se responsabilisent davantage. Quels choix opérer ? Comment ? Pourquoi est-ce important de voter?... Et faire prendre conscience aux habitants que les gestes du quotidien ont beaucoup d'effet sur le collectif. On voit le résultat,

notamment avec les enfants qui, dans leurs réflexions, vont bien plus loin que là où on veut les emmener. La Cop21, par exemple, nous a permis d'aborder tout un tas de questions liées au développement durable et à ce que l'on peut réaliser par des gestes du quotidien, mais aussi ensemble, dans une dynamique plus globale. Ce sujet a particulièrement intéressé les jeunes qui en ont parlé ensuite au sein de leurs familles, qui elles-mêmes sont venues nous en parler... »

Dans quelques semaines, un jardin partagé verra le jour dans le quartier. Un dispositif porté par la Maison pour tous et qui rassemble associations partenaires et résidents. En adhérant à l'association qui gèrera le jardin, les habitants auront accès à une parcelle et devront, « en contrepartie », la faire vivre en proposant des animations à leurs voisins. Par ailleurs, une parcelle pédagogique permettra également d'organiser des actions tout au long de l'année à destination des jeunes du centre de loisirs.

• Mélanie Gallard

Décrypter l'information, sensibiliser aux droits de l'homme

Dans la Nièvre, la Ligue de l'enseignement propose un « pôle journalisme » permettant aux jeunes de se familiariser avec l'univers des médias, de s'emparer de l'actualité et de préparer et organiser des événements locaux.

En fil rouge : les droits humains.



Passés de répit pour les apprentis journalistes du PAC (Point d'animation concertée) des Ouches, ce lieu polyvalent de rencontre, d'animation et d'expérimentation de la ville de Nevers, piloté par la Ligue 58. Depuis novembre 2015, les jeunes ont participé à un atelier consacré à la déconstruction des discours de haine dans les médias ; sont partis en reportage dans le camp de migrants de Calais ; ont préparé et animé le festival des droits humains de Nevers ; se sont rendus en Grèce dans un camp de réfugiés ; et ils organisent fin octobre des conférences en milieu rural sur la question des migrants.

Animatrice référente de la Ligue de l'enseignement dans la structure du PAC des Ouches, Nadia Rabhi est à l'origine de la création de cet « atelier journalisme/droits humains » si actif.

« L'idée est avant tout d'amener les jeunes à travailler et à se former sur la question des droits humains, résume-t-elle. Mais aussi de leur faire connaître les techniques journalistiques et de les doter d'outils leur permettant de mieux décrypter les messages diffusés dans la presse. » Sans cesse renouvelé et solidifié à travers diverses initiatives, ce lien étroit entre les deux objectifs fait toute la spécificité du projet qui réunit deux fois par semaine une vingtaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans. « On veille à ce qu'il y ait à la fois du renouvellement et de la continuité, explique Nadia Rabhi. De nouveaux jeunes arrivent chaque année, mais d'autres restent sur plusieurs années. Ainsi, un relais se passe et des expériences se poursuivent. »

Emma Chassagne, 23 ans, est en service civique au PAC des Ouches depuis quatre mois : « L'atelier journalisme est surtout consacré aux droits humains et, en l'occurrence, c'est cette partie qui m'intéresse vraiment, de façon générale et pour préparer mon avenir », assure-t-elle. Impliquée dans l'atelier depuis janvier 2016, elle ne souhaite pas faire du journalisme son métier mais entend travailler dans l'animation. « Dans cette perspective, la dimension éducation des droits hu-

ains m'importe énormément. Au-delà du journalisme, cet atelier est un lieu où l'on partage des valeurs sur ces enjeux. »

LA QUESTION DES MIGRANTS AU CŒUR

Des valeurs de partage, de solidarité, d'ouverture mises à mal ces temps-ci par les discours politiques et médiatiques. Un « bruit de fond » hostile face auquel Nadia Rabhi entend bien outiller les jeunes. En novembre 2015, ils ont pu participer à l'atelier PRISM consacré à la déconstruction des discours de haine dans les médias. Deux jours de conférences, d'échanges et de débats. « On souhaitait que les jeunes puissent être à l'initiative, ils ont pris contact avec les personnalités invitées, animé les sessions, etc., raconte l'animatrice. Cette thématique avait été choisie car ils se retrouvent souvent face à des discours assez virulents, notamment sur les réseaux sociaux. Nevers est une ville qui accueille de plus en plus de migrants et beaucoup d'habitants n'acceptent pas cette relocalisation et le font savoir parfois violemment. On a donc travaillé sur la définition des discours de haine, et abordé le sujet d'un point de vue sociologique et médiatique. Le bilan de cet atelier a été extrêmement positif. »

La question des migrants fait l'objet d'une attention sensible et soutenue des jeunes de l'atelier. « Dans notre groupe, la plupart sont issus des quartiers populaires et beaucoup viennent eux-mêmes de l'immigration ou de familles de réfugiés, explique Emma. Cette année, nous avons été très branchés sur la question des migrants. Nous sommes touchés de voir les frontières de notre pays fermées à ces personnes, cela nous interpelle. »

La thématique était également au cœur de la Semaine des droits humains qui s'est tenue à Nevers du 20 au 30 avril dernier. Coorganisé avec Amnesty International qui apporte son soutien logistique, financier, et son expertise, ce festival existe depuis 2013. Lié à l'émission radio que les jeunes du PAC des Ouches animent hebdomadairement (voir encadré), il est en passe de franchir un cap de

notoriété. « En 2016, nous avons pu mesurer que ce festival était désormais un événement repéré par les habitants de Nevers. Nous avons des thématiques consacrées à la laïcité, aux discours de haine, à la discrimination, et un focus sur l'Europe avec la question des migrants. Toutes les sessions étaient pleines », se félicite Nadia Rabhi. Geneviève Garrigos (Amnesty France), Olivier Weber (écrivain et ambassadeur), Alain Gresh (journaliste), Pascal Boniface (fondateur de l'IRIS), ou encore Pap Ndiaye (historien), liste non exhaustive, faisaient partie des conférenciers cette année. Tout comme Nora Hamadi, journaliste à Public Sénat, qui accompagne depuis deux ans les jeunes de l'atelier. « La démarche, globale, m'intéresse beaucoup », explique l'animatrice de l'émission Europe Hebdo et membre du comité de rédaction du magazine Fumigène. « Le travail réalisé avec les jeunes dans ce cadre de formation les amène à réfléchir sur le monde tel qu'il va. »

UNE EXPÉRIENCE DE TERRAIN

Aboutissement de nombreuses sessions de préparation et de travail, 7 jeunes de l'atelier sont partis cet été en Grèce, du 21 au 27 juillet, sur le camp de Eléonas à côté d'Athènes, dans le cadre du projet Odyssée des migrants⁽¹⁾. Ils y ont rejoint 5 roumains avec qui ils avaient déjà travaillé. « Ça a été très fort humainement, confie Nora Hamadi qui était du voyage. Une semaine de travail forcené : nous étions dans un camp de réfugiés et il fallait les faire écrire sur cette expérience, ce qui n'était pas évident pour eux. À cela s'est ajoutée la rencontre interculturelle entre Roumains et Français qui les a obligés à se décentrer un peu plus encore. C'était autre chose de vivre tout ça que de le lire dans les journaux... ». Un blog (voir encadré) relate l'expérience de ces jeunes qui s'étaient déjà déplacés dans le camp de Grand Synthe à côté de Calais, en février. Nora Hamadi continue d'exercer régulièrement sa « tutelle » de journaliste pro auprès du groupe. Elle est notamment à leurs côtés pour préparer les diverses conférences organisées sur Nevers (festival des droits humains, conférences en milieu rural...).

« On veut leur donner des outils pour qu'ils puissent participer à la construction de la société telle qu'ils la souhaitent, résume Nadia Rabhi, cheville ouvrière de tout ce projet. Et dire à ces jeunes qu'ils peuvent rebondir, qu'ils en sont capables. Et ça marche : beaucoup nous renvoient que cet atelier les a aidés à construire leur chemin. » Confirmation d'Emma : « Plusieurs dans le groupe se sont re-motivés pour des études et sont partis à Lyon ou Paris pour essayer d'y intégrer des écoles de journalisme. En fait, cet atelier nous donne la possibilité de ne plus subir l'information mais d'aller la chercher nous-même, d'aller au-devant des choses ; ça développe notre esprit critique ».

• E.R.

(1) L'Odyssée des migrants est un projet porté en partenariat avec la CAF, la fondation Hippocrène et Amnesty international.

POUR EN SAVOIR PLUS

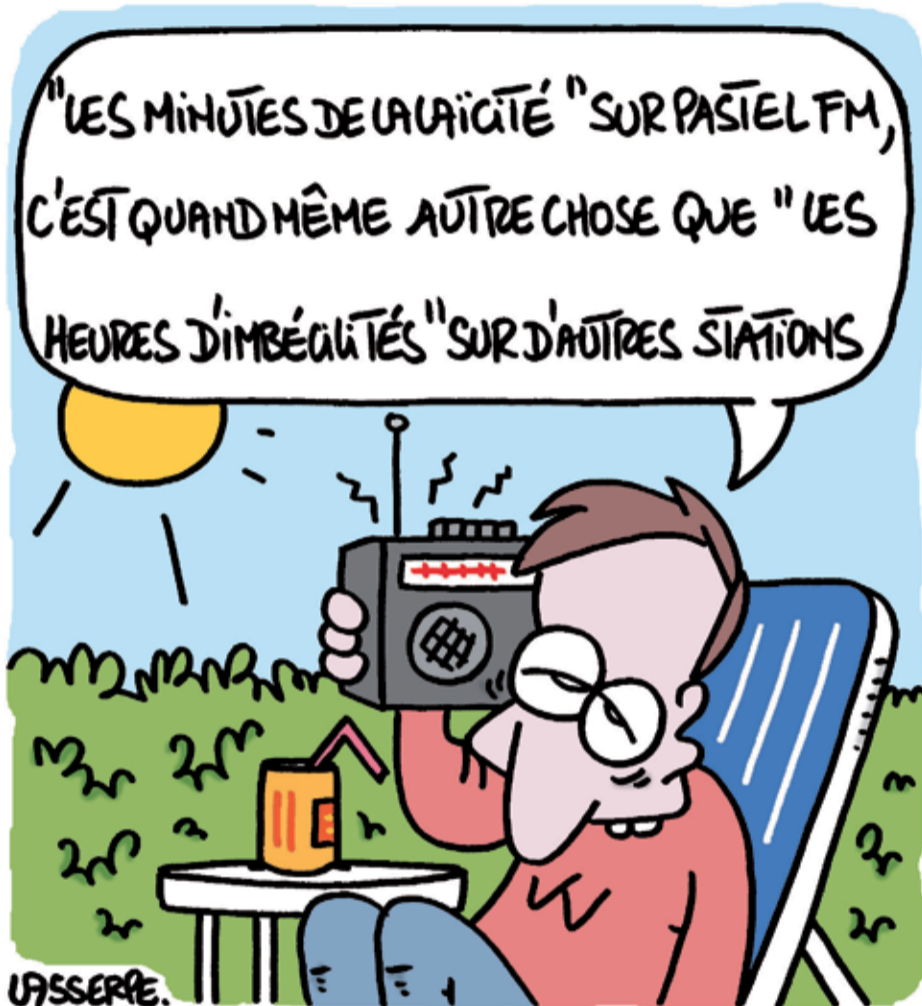
Les récits et reportages réalisés par les jeunes roumains et français lors de leur séjour à Athènes, du 21 au 27 juillet 2016, sont à retrouver sur le blog : www.odysseedesmigrants.com

Tous les mercredis, sur BacFM, une radio scolaire liée au lycée Raoul Follereau de Nevers, les jeunes du pôle journalisme du PAC des Ouches animent l'émission « Les droits humains en action ». À écouter sur 106.1 en FM dans la région de Nevers ou sur <http://www.bacfm.fr/emissions/les-droits-humains-en-action/> Du 19 au 22 octobre, la Ligue 58 et les jeunes du pôle journalisme organisent une série de conférences en milieu rural. À La Charité-sur-Loire, Château-Chinon, Luzy puis Nevers, les universitaires Catherine Wihol de Wenden, François Gemmene ou Stéphane Rosière, la porte-parole d'Amnesty France Geneviève Garrigos, l'avocat Asif Arif, les politiques Pascal Durand (EELV) et Marie-Laure Fages (secrétaire nationale du PS aux Droits de l'homme et à l'Humanitaire) ou encore les journalistes Cécile Allegra et Nora Hamadi interviendront sur le sujet « Flux migratoires : argumentons contre les idées reçues ».

LAÏCITÉ

La laïcité à l'heure du ramadan

La Ligue de l'enseignement 59 et la radio associative Pastel FM ont mené ensemble un projet pendant le mois du ramadan afin de revenir sur les fondamentaux du principe de laïcité et de sensibiliser davantage de citoyens.



« Permettre à chacun de s'approprier la laïcité dans son fondement, en aucun cas d'en faire un dogme ni une morale. » C'est le sens du projet porté par la Ligue de l'enseignement du Nord, en partenariat avec la radio associative Pastel FM, cet été pendant le mois du ramadan. Un projet qui consistait concrètement en la diffusion quotidienne de courtes capsules radiophoniques sur ce « principe inscrit depuis 1905 au fer rouge sur tous les organes de l'État, dans les services publics, notamment l'école publique » et qui pourtant « est sans doute l'un des concepts les plus difficiles à appréhender dans les réalités de la société moderne », peut-on entendre en introduction de ce cycle de réflexions constitué de quatorze pastilles. Baptisées « Les minutes de la laïcité »⁽¹⁾ celles-ci abordent des thèmes tels que la laïcité et l'identité, la laïcité à l'hôpital, la laïcité à l'école ou encore la laïcité en Europe. Plusieurs questions sont également posées aux auditeurs : la laïcité est-elle antireligieuse, est-elle le fruit de la société chrétienne, est-elle un combat ?

TOUCHER UN PUBLIC PLUS LARGE

« Nous avons été approchés par la radio qui connaît notre engagement et notre travail autour de la laïcité », explique Deniz Erdogan, responsable du pôle vie associative de la Ligue de l'enseignement 59. « Pour nous, la question de la citoyenneté est un fil rouge. Nous avons beaucoup de rubriques qui sont consacrées à la valorisation des actions collectives, qu'elles se réalisent sous l'angle associatif ou sous l'angle de groupements informels », raconte Slimane Tir, le président de Pastel FM. Selon lui, il est aujourd'hui « essentiel d'expliquer ce qu'est la laïcité, sans qualificatif particulier, en parlant de ses principes et de sa construction en tant qu'objet d'organisation sociale ». Une démarche d'autant plus importante à ses yeux que les forces extrémistes ou populistes de toutes natures tendent aujourd'hui « à dévoyer ces notions et ces concepts essentiels à la construction d'une société démocratique ».

Pour Deniz Erdogan, la réalisation de ce projet était également l'occasion de toucher un public plus large, qui ne se sent pas tou-

jours concerné par ces questions. « L'une des problématiques que l'on rencontre lorsque l'on fait des débats sur la laïcité, c'est que l'on est vite dans un entre-soi, témoigne-t-il. L'idée, c'était d'élargir le panel des personnes qui ont l'habitude de se rencontrer autour de ce sujet et de rappeler que la laïcité est un principe protecteur et unificateur au service de tous, contrairement aux messages que l'on peut aujourd'hui entendre dans les médias », poursuit-il.

« UNE ÉCOUTE EXTRAORDINAIRE »

« Dans un contexte où le vivre ensemble est plus que jamais mis à mal » et où la communauté musulmane est souvent prise à partie, diffuser ces capsules radiophoniques pendant la période du ramadan revêtait également un sens particulièrement fort. « Avec le risque qu'on soit perçu comme des provocateurs, on y est allé. L'idée en plus était vraiment de désethniciser la laïcité pour la resocialiser. Il n'y a pas de frein ethnique quand on parle de laïcité, poursuit Deniz Erdogan. On parle beaucoup du ramadan sous l'angle culturel, mais c'est d'abord un moment social et culturel extrêmement fort au cours duquel plusieurs générations se rassemblent et échangent », rapporte Slimane Tir, qui note une « écoute extraordinaire » au moment du ramadan. « Il y a beaucoup de gens qui attendent l'annonce de la rupture du jeûne sur les ondes de Pastel FM. Ils sont en attente et à l'écoute et c'est donc un moment propice pour leur apporter quelque chose. »

Les « minutes de la laïcité » ont d'ailleurs été très bien acceptées par les auditeurs. « Ils étaient ravis, très étonnés. Ils ont appris beaucoup de choses. C'était une excellente idée et la Ligue a vraiment fait un bon boulot avec des propos d'une limpidité extraordinaire », se réjouit Slimane Tir, qui aimerait aller encore plus loin. « Cette initiative peut faire tache d'huile, contribuer à une forme d'élévation d'esprit et à en éclairer quelques-uns obscurcis par la colère, l'exploitation, le populisme, l'imbécilité ou l'ignorance », estime-t-il.

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, le président de la radio souhaite ainsi poursuivre cette démarche à travers la réalisation de reportages dans les quartiers, en donnant la parole aux habitants sur les questions liées à la laïcité et la citoyenneté. « L'idée, c'est qu'ils puissent s'exprimer sur les bénéfices qu'ils tirent de la laïcité au quotidien parce que, malgré tout ce que l'on peut vouloir en dire, elle est déjà intégrée dans le vécu des uns et des autres », explique Deniz Erdogan. Plus longs et plus étoffés, ces programmes radiophoniques pourraient même avoir vocation à être élargis régionalement et nationalement dans leur diffusion, grâce au réseau associatif de Pastel FM. Encore faut-il avoir le budget et convaincre les administrations de mettre un peu d'argent sur la table.

• Thomas Dusseau

(1) À écouter sur <http://radio.ei-bs.eu> rubrique « Podcast ».

« La République, c'est d'abord elles »

Les Francas de Tarn-et-Garonne ont organisé avec dix femmes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville un « séjour citoyen » à Paris fin septembre.

Elles s'appellent Isabelle, Janine, Nabila, Cécile, Fatma, Jadranka, Amna, Sandrine, Hakima, Bernadette, ont entre 23 et 77 ans et vivent toutes dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans le Tarn-et-Garonne (82) et le Gers (32). « Ce sont des femmes de toutes les cultures, il y a quasiment tous les continents représentés », précise Hanane Guégan, responsable des Francas du Lot et de Tarn-et-Garonne. Le 8 mars dernier, toutes ont été tirées au sort parmi les 250 participantes au colloque organisé par l'association sur le thème « Mobilisation citoyenne des femmes des quartiers », à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. « Il avait pour objectif d'encourager et de favoriser l'implication des femmes dans la vie de leur quartier, l'amélioration de leur cadre de vie et l'appropriation de l'espace public. Cette rencontre a permis de les sensibiliser à travers des témoignages d'autres femmes et la présentation de dispositifs, que l'on peut mobiliser aujourd'hui pour renforcer leur autonomie, leur participation citoyenne et leur reconnaissance », poursuit la responsable.

UN SÉJOUR CITOYEN À PARIS

Alors que les Francas de Tarn-et-Garonne coordonnent en parallèle depuis plus d'un an un projet partenarial intitulé « Mobilisation citoyenne : quelles réponses la République apporte-t-elle aux familles et aux jeunes face aux violences ? », cette journée a été l'occasion d'associer les femmes des quartiers à la dynamique de mobilisation citoyenne autour des questions de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre l'embrigadement. « Aujourd'hui, on parle beaucoup d'embrigadement, de faire vivre les valeurs de la République, du principe de laïcité. Qu'on soit lié à l'éducation populaire ou acteur institutionnel, on s'est dit qu'on ne donnait peut-être pas assez de grille de lecture à ces personnes pour comprendre toutes ces valeurs et les faire vivre dans leur quotidien. Qu'on était un peu trop dans la théorie, avec un regard d'expert, et qu'on n'allait pas assez vers le terrain », rapporte Hanane Guégan.

Soutenus par la délégation départementale aux Droits des femmes et à l'Égalité, les Francas de Tarn-et-Garonne ont ainsi décidé d'organiser un « séjour citoyen » à Paris et de donner l'occasion à dix femmes de découvrir les institutions, d'appréhender le fonctionnement de la République et de voir comment les valeurs de laïcité, de citoyenneté et d'égalité se déclinent. « *Qu'est-ce qui fait "ciment" dans notre pays au point que tout un chacun se retrouve dans des valeurs communes? Quel est ce plus petit dénominateur commun qui nous lie et comment le défendre?* », interroge Hanane Guégan, avant d'envoyer un message fort : « *Souvent, ces femmes, elles ont l'impression qu'elles n'appartiennent pas à la République, que c'est une autre sphère. Non, la République, c'est d'abord elles, et il faut qu'elles arrivent à l'intégrer* », insiste-t-elle, convaincue de leur capacité à agir et à se mobiliser.

VALORISER LA PLACE DES FEMMES

Préparé par les femmes elles-mêmes, le séjour à Paris s'est déroulé du 19 au 22 septembre dernier. « *La seule obligation, c'était de se rendre à l'Assemblée nationale puisque la députée Valérie Rabault a proposé de recevoir la délégation pour une visite commentée de la plus emblématique des institutions de la République.* » Le ministre Jean-Michel Baylet a également reçu le groupe au sein du ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités locales, qui demeure l'une des plus belles résidences historiques de Paris. Et comme ce séjour n'aurait pas pu se concevoir sans aborder la place des femmes dans la société, dans le monde professionnel, la politique, mais aussi la vie quotidienne des territoires, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, a elle aussi accueilli les femmes, quelques jours à peine après le lancement d'une campagne de sensibilisation contre le sexisme.

Du Panthéon à l'église Notre-Dame en passant par la Mosquée de Paris, le musée du Louvre ou encore les Champs-Élysées, les dix femmes ont par ailleurs visité des sites pres-

tigieux qui font la renommée de la capitale. « *L'objectif, c'est qu'elles s'expriment sur ces lieux-là et sur ce que ça leur renvoie* », expliquait Hanane Guégan quelques jours avant le départ. Suivies par une journaliste d'une télévision locale, les participantes ont, elles aussi, été équipées d'une caméra afin de réaliser un reportage pour témoigner de leur expérience auprès des autres femmes qui n'avaient pas eu la chance d'être tirées au sort. Un DVD sera réalisé et présenté à l'occasion de nouvelles journées de mobilisation et d'initiatives « citoyennes » qui verront le jour dans les mois à venir, ont d'ores et déjà annoncé les Francas.

• T. D.



© Francas de Tarn-et-Garonne

Le Tour de France républicain

La Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône organise chaque été un « Tour de France républicain » permettant à des collégiens de découvrir des institutions parlementaires. Trois questions à Gregory Brandizi, responsable du secteur éducation et citoyenneté de la fédération.

Les Idées en mouvement : Pouvez-vous retracer la genèse de ce projet de Tour de France républicain? Qui sont les jeunes qui en bénéficient et comment sont-ils choisis?

Gregory Brandizi : En novembre 2013, après la venue de Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, un « Pacte de sécurité et de cohésion sociale » a été mis en place sur Marseille. À cette occasion, il a été validé, entre autres, que chaque réhabilitation de quartier devrait être couplée à un projet citoyen. Il y a eu un appel à projets et c'est dans ce cadre que la Ligue 13 a proposé ce Tour de France républicain, qui a ensuite vu le jour : il s'agit d'emmener chaque été, durant une semaine, une centaine de collégiens marseillais à la rencontre des institutions parlementaires nationales et européennes, et de les mettre en contact avec un grand média et des lieux culturels emblématiques.

La première édition, en juillet 2014,

a réuni 50 élèves. En 2015 et 2016, 100 sont partis. Seuls sont concernés les élèves des classes de troisième des 20 collèges REP et REP+ de la ville. On prend 5 élèves par établissement. Ce sont des élèves « méritants ». Pour l'Éducation nationale, cela signifie ceux qui ont des bonnes notes. Mais nous avons discuté et, désormais, le critère essentiel est d'être investi dans la vie citoyenne, collective, civique. Les notes importent moins que le comportement qui doit être en adéquation avec la démarche.

Quel est le contenu de la semaine et quel sens lui donnez-vous?

Le fil rouge est donc la visite des institutions parlementaires nationales et européennes ; mais il y a aussi un travail sur la liberté d'expression lors d'une rencontre avec la rédaction d'un grand média (*Le Monde* en 2015, *Mediapart* en 2016) ; et un

travail sur l'accès à la culture en visitant des musées : à l'été 2016, 4 groupes d'élèves se sont répartis entre le Louvre, l'Institut du monde arabe, le musée du Quai Branly et le centre Georges Pompidou. L'idée, à travers cette semaine, c'est de leur faire toucher du doigt ce que peut être la citoyenneté. Nous souhaitons leur montrer le cadre et le fonctionnement des institutions, notamment parlementaires. Cela leur permet de savoir pourquoi ils voteront ou, le cas échéant, ne voteront pas ! Au moins, après cette semaine, ils savent de quoi il retourne exactement. Ils sont reçus au Sénat, par le président de la République à l'Élysée. Ce sont des moments très protocolaires mais ils ont toujours été bien accueillis. Et comme il n'y a ni journalistes, ni responsables politiques, les discussions sont très ouvertes. En 2015, lors de la visite au *Monde*, le dessinateur Plantu est venu leur expliquer sa vision de la caricature dans la presse, ce qui a occasionné des échanges très forts. De façon générale, cette semaine provoque chez les jeunes beaucoup de réflexions et d'interrogations.

Après trois éditions, quel retour vous en font-ils et quel bilan pouvez-vous tirer de cette expérience?

Cette année, dans le cadre de ce Tour, ils ont rencontré le conseil municipal des jeunes de Strasbourg. Les Marseillais en ont été marqués à double titre : d'abord, ils ont vu des jeunes réellement pris en considération et accompagnés par l'institution – ce qui, à Marseille, n'est pas le cas –, à qui l'on

a, par exemple, expliqué ce qu'était une méthodologie de projet et comment il était possible d'en monter. Et puis, ils ont pu observer la capacité de leurs homologues strasbourgeois à passer de l'échange entre collégiens, avec les codes requis, à l'échange avec un autre monde dont ils ont aussi appris le langage et les manières. Cet outil est absent de la palette des Marseillais dont beaucoup ne disposent que des codes langagiers et vestimentaires de leurs quartiers. Il y a donc eu de leur côté comme une frustration de voir qu'en réalité, beaucoup de choses sont possibles... Et précisément, nous, ce qui nous intéresse, c'est qu'ils s'emparent de ces rencontres et expériences pour en faire quelque chose.

Au terme de la deuxième année, nous avons invité les 150 élèves de 2014 et 2015 à se retrouver pour voir un peu ce qu'il en restait. À notre grande surprise, 80 se sont déplacés et beaucoup ont exprimé leur volonté de passer à l'engagement. L'initiative semble donc avoir un impact positif. Et ce Tour de France républicain, qui est une expérience valorisante pour les jeunes et leurs familles, est maintenant repéré dans les collèges où il suscite beaucoup d'intérêt.

Il représente quand même un budget annuel de 100 000 € – entièrement pris en charge par la préfecture puisque l'idée est que tous puissent y aller – et on ne sait donc pas combien de temps durera ce projet. Mais l'édition 2017 est déjà confirmée.

• **Propos recueillis par Emmanuel Riond**

Découverte de la mission de défense des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et les principes qu'il défend depuis sa création en 1949. ▼



© Estelle Bernard



HISTOIRE

La Ligue, cet objet politique mal identifié

« La Ligue de l'enseignement, une histoire politique, 1866- 2016⁽¹⁾ » de l'historien Jean-Paul Martin est paru aux Presses universitaires de Rennes. Un ouvrage scientifique qui permet de comprendre la place acquise par la Ligue de l'enseignement comme acteur idéologique sans pour autant mythifier le passé.

Les Idées en mouvement : Dans quelles circonstances avez-vous entrepris et réalisé ce projet ?



Jean-Paul Martin : Cet ouvrage répond à une attente de la Ligue. J'ai été sollicité sans doute parce que je suis l'un des rares historiens spécialiste du sujet, notamment depuis ma thèse, *La Ligue de l'enseignement et la République, des origines à 1914*⁽²⁾. Deux universitaires issus d'autres disciplines, qui connaissent bien le sujet, Frédéric Chateigner et Joël Roman, m'ont aidé, en rédigeant chacun un chapitre.

Je précise que nous avons eu entièrement carte blanche. Il ne s'agit donc pas d'un livre-maison, qu'on puisse soupçonner de complaisance, car sa démarche obéit aux règles critiques communes aux sciences humaines. Pourquoi cacher cependant que nous ne l'aurions pas entrepris sans le vif désir de sortir de l'ombre l'histoire réelle de la Ligue, voire sans éprouver, à des degrés divers, une certaine sympathie pour plusieurs de ses combats passés et présents !

Était-il bien nécessaire d'écrire un si gros livre ? Quelle utilité a-t-il pour les militants ? Ne risquent-ils pas d'être perturbés par la méthodologie critique, ou simplement tentés d'idéaliser un passé glorieux, en regard des difficultés présentes de leur action ?

En dehors de quelques brochures, parfois fort bien faites, il n'existait pas jusqu'à ce jour d'étude universitaire. Aucune des thèses réalisées sur la Ligue n'a été publiée. Cet ouvrage couvre donc 150 ans d'histoire. Cela peut expliquer son volume. Celui-ci doit-il pour autant effrayer ? J'ai conscience qu'il sera peut-être difficile de le lire d'une seule traite. C'est pourquoi une conclusion un peu longue permet de synthétiser les principaux apports. La table des matières détaillée et l'index des noms de personnes peuvent également orienter une lecture sélective. Il est donc plusieurs manières d'entrer dans l'ouvrage, ou d'y revenir... Sur le fond, je ne pense pas qu'il incite à penser que « c'était mieux avant ». La démarche historique est par essence « relativiste » si l'on peut dire, en l'occurrence elle montre que la Ligue a rencontré, à plusieurs reprises, des difficultés à persister dans son être, mais qu'elle les a surmontées. Du moins jusqu'ici !

Que signifie le sous-titre : « une histoire politique » ?

Il faut donner au mot politique une acception large et diverse. Cela concerne le rapport avec le champ politique

(la distinction entre « le » et « la » politique), le positionnement associatif entre l'État enseignant et la société civile, ainsi que les divers sens du combat laïque et du projet de construire la République. Bref, il s'agit de prendre la Ligue comme un objet politique mal identifié, et tenter de comprendre comment il s'inscrit dans la culture républicaine française. Par ailleurs il s'agit d'« une » histoire : l'article indéfini signifie que d'autres histoires sont ou seront possibles et qu'il n'est pas question de clôturer un champ.

Le plan est chronologique et se décline en trois périodes d'environ un demi-siècle.

Quels sont les points forts de chacune ?

La première montre le passage de la Ligue des cercles locaux, répondant à l'appel de Macé, à une organisation nationale en 1881, très en avance sur celle des partis politiques. La Ligue devient à la fin du XIX^e siècle le principal auxiliaire de l'État enseignant, contribuant à étendre son influence et réciproquement à faire remonter jusqu'à lui les aspirations des républicains. Elle révèle les besoins éducatifs, discute les projets d'amélioration de l'école, intervient parfois comme groupe de pression parlementaire. Les œuvres péri et post-scolaires jouent un rôle essentiel pour organiser le maillage du pays à partir des écoles primaires, notamment dans la France rurale ou semi-rurale : il s'agit de faire advenir une société civile laïque pour faire pièce à la constellation catholique.

Après la guerre de 1914-1918, la Ligue devient une confédération, elle s'organise sur le plan départemental et spécialise des activités qui ne cessent de s'étendre (sport, vacances, arts, cinéma, lecture publique...). Elle apparaît aussi comme une organisation spécialisée dans l'anticléricalisme scolaire, étroitement liée au SNI (Syndicat national des instituteurs), cherchant à convertir à sa cause les partis politiques de gauche. Sa puissance institutionnelle et militante est réelle, avec les instituteurs mis à disposition et l'âpreté de la guerre scolaire, mais elle mène aussi des batailles à contre-courant notamment face à un champ associatif en pleine expansion après 1945, sur lequel elle ne parvient plus à imposer son hégémonie. L'entrée dans la V^e République est difficile avec la loi Debré et la nécessité d'une modernisation des bases de son action, face aux projets du régime.

Depuis les années 60, elle est confrontée à une nécessaire adaptation dans tous les domaines : formes d'action dans une société urbaine, professionnalisation de l'animation, relativisation du combat scolaire et nécessité de repenser la laïcité. Cette adaptation se trouve modestement engagée jusqu'à la fin des années 70, sous les gouvernements de droite. Mais elle doit s'accélérer avec l'arrivée au pouvoir de la gauche et la défaite laïque de 1984. Celle-ci est à l'origine ou précipite un aggiornamento au triple plan idéologique, associatif et politique.

Reprenons précisément ces 3 aspects.

Qu'en est-il en matière idéologique ?

On passe d'une laïcité centrée sur l'école à un projet de société, qui allie reconnaissance du pluralisme culturel et recherche de valeurs communes. La mutation s'opère en deux temps : pour le dire très vite, au cours des années 80, on change d'adversaire principal (ce n'est plus la religion mais le néo-libéralisme), ce qui rend possible un dialogue avec le catholicisme et plus tard l'islam. À partir de la décennie suivante, on réévalue la loi de 1905 et la laïcité-liberté. Il s'agit de « faire société » et de combattre les discriminations, notamment envers les musulmans. Les divergences d'interprétation font alors privilégier le dialogue entre les courants laïques.

Et en matière associative ?

C'est la fin du modèle associatif laïque et du clivage laïques/confessionnels. La Ligue discute désormais avec tout le monde, ce qui est facilité par la « laïcisation » de la plupart des associations d'origine confessionnelle. Elle promeut le thème de la société civile et tend même en douceur à prendre la tête de la société civile organisée, au plan national et européen, dans un contexte de dérégulation marchande des rapports entre pouvoirs publics et associations.

Vis à vis du champ politique en tant que tel, l'évolution n'est elle pas plus complexe ?

On note une prise de distance avec la gauche, proportionnelle aux déceptions nées de la pratique gouvernementale. Néanmoins le rapport à l'État et aux collectivités locales depuis la décentralisation maintient la Ligue dans une certaine dépendance vis-à-vis des politiques. Autrefois, on pouvait distinguer la fonction administrative et politique de l'État, c'est moins vrai aujourd'hui. De même « le » politique était l'antichambre de « la » politique, aujourd'hui la méfiance envers la politique devient massive. La Ligue cherche donc sa voie en mettant en avant le « pouvoir d'agir » des citoyens, mais c'est probablement un domaine où elle est encore loin de pouvoir combler la distance entre le dire et le faire.

• **Propos recueillis par Ariane Ioannides**

(1) Vous pouvez également le commander en ligne : www.boutique-laligue.org

(2) Consultable sur : www.150ans-laligue.org (partie Histoire).

Vivre ensemble, manger ensemble ?



© Patrick Tourneboeuf / Tendence Floue

La diversité culturelle humaine se manifeste particulièrement dans la diversité culinaire. Richesse indéniable au sein de chaque peuple et occasion d'échanges multiples. Nous abordons ici une question plus spécifique, celle des interdits religieux alimentaires et de leur gestion dans une République laïque.

Le marché du halal en France est estimé à 5,5 milliards d'euros. Celui du casher à 380 millions. Les deux marchés progresseraient d'environ 15 % par an, même s'il est bien évident que toutes les personnes se définissant comme musulmanes ou juives ne suivent pas les prescriptions alimentaires des deux religions. Dans un pays comme la France, qui se définit comme une République laïque, et où l'identité nationale est si fortement corrélée avec l'identité gastronomique, comment gérer ces pratiques culinaires confessionnelles ?

Il va de soi que chacun se nourrit comme il l'entend. C'est une liberté élémentaire mais décisive. Elle est une des conséquences concrètes de la liberté de conscience garantie à chacun, croyant ou non, par la laïcité républicaine. Le rôle de l'État républicain est de garantir cette liberté comme un des aspects du libre exercice des cultes. Il existe des controverses internes aux cultes. Ces désaccords ont pu aller jusqu'au recours aux tribunaux pour déterminer la légitimité des opérateurs et la valeur de leur expertise. C'est aux musulmans et aux juifs qui se sentent concernés de débattre de la qualité des certifications, des organismes et des personnes qui en sont chargées. Ce n'est pas à l'État de les régler.

Les prescriptions et interdits religieux

sur l'alimentation suscitent également des débats publics. Il s'agit de poser clairement les questions qui interpellent toute la société. Et de tenter de proposer des solutions rationnelles admissibles par tous. Il est essentiel de débattre en impliquant toutes les parties concernées. Et de débattre à distance des turbulences médiatiques qui abordent pour la plupart ces questions par le fait divers, l'émotionnel et le spectaculaire. Deux questions nécessitent des réponses précises du point de vue laïque. Celle de la redevance acquittée auprès de représentants des cultes concernés. Et celle de la souffrance animale causée par l'abattage rituel sans étourdissement.

LA TAXE D'ABATTAGE

Le Consistoire de Paris et des organismes de certification musulmans se chargent des procédures d'exécution, de certification, de contrôle des produits et des procédures des abattoirs. La question de la taxe rétribuant la certification est posée. Son montant varie de 0,10€ à 1€ par kilo.

Le montant global de cette redevance versée par les abattoirs aux organismes de certification (halal et casher confondus) approcherait les 50 millions d'euros par an. Cette taxe fait problème pour les collectivités locales et les associations laïques. Elles ont en conséquence élaboré une organisation de la restauration collective ouverte à tous grâce à la diversité des menus. La volonté d'inclusion est solidement affirmée. Et cette organisation respecte le principe laïque de non subventionnement des cultes, par obligation légale pour les premières, par choix politique voire philosophique pour les secondes. Elles ne recourent pas aux filières halal et casher pour ne pas financer des confessions religieuses. La mise en œuvre concrète de ces dispositions fait l'objet d'une brochure publiée en juillet 2016 par la Ligue de l'enseignement « Laïcité et restauration collective des enfants et des jeunes ». Les mêmes dispositions se retrouvent dans le *vade-mecum* publié par l'Association des maires de France (AMF) en novembre 2015.

L'ABATTAGE RITUEL

La sensibilité à l'égard de la souffrance animale est aujourd'hui importante. Une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des abattoirs a été constituée en mars 2016. La question spécifique de l'abattage rituel est soulevée depuis des années par toutes les associations de défense des animaux, en particulier l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA). Celle-ci est la seule à disposer d'un pouvoir d'inspection dans ces lieux. Quelle est la réglementation applicable ? En Suède, au Danemark, en Norvège, en Suisse, en Lettonie, en Islande... l'étourdissement est une obligation générale. La réglementation européenne (à caractère non obligatoire pour les pays

“ Dans un pays comme la France, qui se définit comme une République laïque, (...) comment gérer ces pratiques culinaires confessionnelles ? ”

”

membres) reprend cette obligation, tout en accordant une dérogation pour l'abattage rituel. Les mêmes dispositions (obligation d'étourdissement avec dérogation) existent en France, inscrites dans l'article R 214-70 et les suivants du Code rural.

Un problème est constamment évoqué par les associations. La dérogation accordée est devenue disproportionnée : la production de viande provenant d'animaux abattus sans étourdissement excède largement la consommation des seuls musulmans et juifs. Cet état de fait est reconnu par plusieurs rapports. Suivi d'une enquête du ministère de l'Agriculture effectuée en 2007 et d'un audit confidentiel du même ministère en 2011, rendu public par *Le Point*. Jusqu'à 50 % des animaux seraient abattus sans étourdissement. La dérogation tend à deve-

nir la règle, les raisons économiques tentant de se justifier par les raisons religieuses. Un décret du 28 décembre 2011 impose pourtant la vérification de l'usage de la dérogation pour abattage rituel.

Cette généralisation de l'abattage sans étourdissement s'accompagne d'un refus d'information. En 2011, huit organisations de protection des animaux se sont réunies pour lancer une campagne d'information et exiger un étiquetage⁽¹⁾. À l'image des actions du Collectif Ethique sur étiquette en faveur du respect des droits humains, ces associations veulent une information pour les consommateurs. Ceux-ci sont des citoyens qui ont le droit de choisir la viande qu'ils consomment en connaissance de cause. À ce jour, les étiquettes des viandes bovines et ovines peuvent comporter le nom du morceau, le poids, le prix au kilo, le prix net, la date d'emballage, la date limite de consommation, le numéro de lot, le lieu d'abattage, le numéro d'agrément de l'établissement de découpe, le lieu de naissance, le lieu d'élevage. Mais toujours pas le mode d'abattage. Une simple mention est demandée « Viande provenant d'animaux abattus avec étourdissement ». Ce droit à la transparence fait partie de la liberté de conscience des personnes qui se donnent des devoirs à l'égard des animaux.

POUR UN DÉBAT PUBLIC

La transparence par l'étiquetage est une des conditions préalables d'un débat public général devenu nécessaire sur les procédures d'abattage. Ce débat met en balance la protection des animaux et la liberté religieuse. Il doit avoir lieu au Parlement. Une proposition de loi présentée le 20 juillet 2016 à l'Assemblée nationale par deux députés vétérinaires, Jacques Lamblin et Geneviève Gaillard, demande l'obligation d'étourdissement pour tout animal abattu, comme dans les pays scandinaves et en Suisse. Ce débat doit également se dérouler dans la société civile.

Parmi les participants à ce débat se trouvent les élus, les associations religieuses et les associations laïques, les chercheurs en sciences humaines comme en biologie, les industriels, les associations de protection des animaux, les vétérinaires, le ministère de l'Agriculture... Liste non limitative. L'enjeu n'est pas mince. Les conflits locaux, les controverses mal gérées, les arrière-pensées... foisonnent sur ce sujet. Il fait partie des fameux sujets qui fâchent, et qui, donc, doivent trouver des solutions concrètes grâce à des échanges rationnels. La paix sociale se construit chaque jour. On dit souvent qu'en France tout fini par des banquets. C'est vrai aussi pour les banquets. Et au banquet de la République, tout le monde est le bienvenu.

• Charles Conte

(1) www.abattagerituel.com

TEMPS LIVRES

Les pré-ados, nouvelle « cible » de Lire et faire lire

Avec « Temps livres », Lire et faire lire fait découvrir le plaisir de la lecture aux pré-adolescents en investissant les CDI des collèges ou encore les bibliothèques et accueils de loisirs.

Mars 2015, Lire et faire lire est lauréate de « La France s'engage »⁽¹⁾, dispositif valorisant des « projets innovants et utiles à la société » porté par le ministère de la Ville. Celui de l'association – qui, en outre, fête ses 15 ans cette année – s'intitule Temps livres⁽²⁾ et vise à encourager la lecture chez les pré-adolescents, c'est-à-dire les élèves de 9 à 12 ans des classes de CM1, CM2 et 6^e du nouveau cycle 3.

S'adresser aux pré-ados, un challenge pour l'association et ses bénévoles, davantage habitués au public des plus petits. Pour les convaincre, ou tout simplement les rassurer, Lire et faire lire a créé et dispense une formation ad hoc – « Lire aux pré-adolescents » – en partenariat avec Lecture jeunesse, association spécialisée dans la littérature pour adolescents et jeunes adultes. Les bénévoles des coordinations départementales doivent nécessairement suivre cette formation dès lors qu'ils s'inscrivent dans le dispositif.

INVESTIR DE NOUVEAUX LIEUX DE LECTURE

Les premières lectures ont eu lieu dans des collèges, principalement à la demande d'enseignants en Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) ; souvent dans le cadre de projets éducatifs ou d'actions spécifiques autour de la lecture. Alors que le dispositif entame sa deuxième rentrée, il a déjà bénéficié à plus de 9 000 enfants sur l'année 2015-2016, grâce à des séances de lecture dans les établissements scolaires, bien sûr, mais également dans les accueils de loisirs ou les bibliothèques. « Investir ces autres lieux institutionnels dédiés aux livres constitue, en effet, un second axe de développement de Temps livres. Les bénévoles de Lire et faire lire deviennent ainsi des leviers

ou des personnes ressources pour créer des ponts ou de nouvelles actions avec les acteurs de ces différents lieux » précise Magali Verdier, responsable de Temps livres à Lire et faire lire.

De la bibliothèque municipale de Liancourt dans l'Oise, au CDI du collège La Rochefoucauld, il n'y a qu'un pas, et pourtant... Nombre de collégiens ne peuvent profiter de cette bibliothèque car ils sont obligés de prendre les transports scolaires à la sortie des cours pour rentrer chez eux. L'Oise étant un département très rural, il est difficile pour les jeunes de se déplacer à leur guise. C'est sans compter le dynamisme de Valérie Leclerc, documentaliste du collège, qui se mobilise en empruntant pour eux des livres à la bibliothèque. À sa demande également, une bénévole de Lire et faire lire, Isabelle Mast, intervient depuis le début d'année auprès d'un petit groupe d'enfants. « C'est avec Valérie Leclerc que tout s'organise. J'ai ainsi signé la convention en février dernier, explique Isabelle, après avoir suivi la formation au sein même du collège avec une vingtaine d'autres bénévoles de Lire et faire lire. » Entre mars et juin, Isabelle est ainsi intervenue à huit reprises auprès d'un petit groupe de 6 à 8 élèves de 6^e, des garçons en grande majorité.

« Temps livres est ma première expérience avec l'association Lire et faire lire que j'ai découverte sur Internet, confie Isabelle. J'appréhendais beaucoup au début. L'exercice me faisait un peu peur mais faire la lecture à des pré-ados m'intéressait particulièrement car je me sens plus à l'aise auprès d'eux qu'avec des tout-petits. »

Âgée de 53 ans, Isabelle a passé la majeure partie de sa vie professionnelle auprès de jeunes adultes polyhandicapés au centre d'accueil du Cesap (Centre d'études, d'édu-

cation et de soins auprès des personnes polyhandicapées) de l'Oise, où déjà elle proposait des ateliers lecture et animait la bibliothèque de l'établissement. Un intérêt prononcé pour la lecture qu'elle a pu prolonger avec Temps livres au collège La Rochefoucauld. « J'ai été très surprise du sérieux et de l'attention des élèves lors des séances. Sages, polis, ils posaient beaucoup de questions après la lecture, tout en se respectant les uns les autres. Ce qui nous permettait de discuter d'un tas de sujets, des généralités, des évidences parfois quand un élève demande ce qu'est un maçon... »

Une expérience réussie qu'Isabelle souhaite renouveler à partir d'octobre, pour la deuxième édition, toujours au collège La Rochefoucauld... avec de nouveaux 6^e... Quoique, les élèves de l'année passée, désormais en 5^e, ont tous souhaité poursuivre avec Isabelle, largement plébiscitée.

• Mélanie Gallard

(1) Initié par le président de la République et porté par le ministère de Patrick Kanner, le label « La France s'engage » offre un accompagnement et un soutien financier à des projets

innovants d'associations, de fondations ou d'entrepreneurs sociaux. L'objectif est de rendre visibles ces initiatives utiles à notre société. Depuis 2014, année de la mise en place du label, 62 lauréats ont été distingués.

(2) Temps livres a séduit 12 coordinations départementales Lire et faire lire/Udaf dès son année de mise en place (2015-2016), et 23 autres ont rejoint le dispositif pour la deuxième vague. Le but étant de dépasser les 50 coordinations pour la troisième et dernière année (2017-2018).

Avec ce dispositif, Lire et faire lire poursuit comme objectif de développer le nombre de bénévoles intervenant auprès des pré-ados et le nombre de structures les accueillant.



© Benoît Debuissier

TÉMOIGNAGE

« S'IL Y A DÉBAT, C'EST UNIQUEMENT SUR LA LECTURE »

Il y un an et demi, Jean-Bernard Dufrien décide de s'installer à Lyon, moins pour des raisons professionnelles que pour ce qu'offre la ville en matière d'environnement et d'activités culturelles et associatives. Le milieu associatif justement, il baigne dedans depuis longtemps. Professionnellement d'abord en tant que chargé de projets dans les domaines du tourisme de pleine nature ou encore de la santé. Bénévolement ensuite, œuvrant depuis toujours dans des associations, avec comme fil conducteur l'intergénérationnel... À peine Lyonnais, il rejoint alors de nouvelles structures dont la coordination départementale de Lire et faire lire et s'engage dans l'opération Temps livres. Avec une autre bénévole, il est intervenu jusqu'en juin auprès d'élèves de 6^e au collège Raoul Dufy, dans le cadre d'ateliers mis en place par la Direction, de 13h30 à 14h30. Chaque séance réunissait 6 à 10 jeunes, dans une classe. « Un premier challenge pour nous car il nous fallait gommer cet espace de la classe en laissant la liberté aux enfants de disposer les chaises comme ils le souhaitaient, à la seule condition d'être proches les uns des autres, afin de les "rassembler" » précise Jean-Bernard.

Côté lecture, Jean-Bernard préfère les classiques – Daudet, Voltaire, Marcel Aymé... – et appréhende la séance comme un moment de « méditation propre aux enfants ». « Pour moi, les enfants n'ont rien d'autre à faire qu'écouter, profiter de l'instant, se laisser bercer par la "musique" qu'offre la lecture. Et si des réflexions ou questions fusent, on y répond en fin de séance. En revanche, je ne laisse pas la discussion se transformer en débat plus général sur les questions de société. Cela revient aux enseignants ou à des mouvements comme la Ligue de l'enseignement, pas aux bénévoles. S'il y a un débat, c'est uniquement sur la lecture. »

En cette rentrée 2016, Jean-Bernard poursuit l'aventure Temps livre dans le même établissement. Il est aussi devenu référent Lire et faire lire sur le département. Il organise les rencontres entre collèges et bénévoles, et en cherche aussi de nouveaux pour rejoindre l'opération. « Il existe une appréhension très grande de la part des bénévoles, un peu intimidés à l'idée de faire la lecture à des pré-ados. J'ai donc eu l'idée d'ouvrir une deuxième heure Temps livres au sein du collège pour accueillir ces nouveaux bénévoles et les accompagner dans leurs séances de lecture. Et ça fonctionne ! »

• M.G

SÉLECTION

La Sociale

Dans la droite ligne de son documentaire « Les jours heureux »⁽¹⁾, Gilles Perret signe un deuxième opus consacré cette fois à la Sécurité sociale, dont l'histoire et les conditions de sa création restent encore aujourd'hui trop méconnues.



lui-ci « ne représente que de 6% de son budget, quand celui des complémentaires privées et des mutuelles s'élève à 25% » rappelle le réalisateur Gilles Perret. Autrement dit, la Sécurité sociale fonctionne bien et mieux qu'un système de complémentaires qui « nous coûterait quatre fois plus cher et serait plus inégalitaire car chacun prendrait la mutuelle qu'il peut pour un accès à des niveaux de soins très variés ».

UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Autre objectif de ce documentaire : combattre cette idée selon laquelle ce sont les jeunes actifs qui paient pour les autres. Pour le réalisateur « c'est une question d'éducation, et d'éducation populaire même. Il s'agit de décider si l'on prend soin des autres pour être protégés collectivement, ou si chacun se débrouille. Sans expliquer les fondements de la Sécurité sociale, cet esprit de solidarité intergénérationnelle, de solidarité entre bien portants et malades, se font rapidement jour des comportements très individualistes ».

La Sociale, est en définitive une œuvre de cinéma et d'engagement qui rappelle les acquis fondamentaux que l'on doit à la Sécurité sociale et ses quatre principes de base qui demeurent encore aujourd'hui : unicité, solidarité, universalité, et démocratie.

• Cécile Événio

(1) Les jours heureux : nom donné en 1944 au programme du Conseil national de la Résistance. Programme qui permettra la création, entre autres, de la Sécurité sociale, des retraites par répartition et des comités d'entreprise.

La Sécurité sociale, tout le monde sait de quoi il s'agit. Mais qui connaît vraiment son histoire, son fondement idéologique, ses principes et son fonctionnement ? Et surtout à qui doit-on sa création ? Le réalisateur Gilles Perret répond à tous ces questionnements dans son dernier documentaire d'une grande force littéraire et politique : *La Sociale*.

Ce film, c'est d'abord un hommage à Ambroise Croizat, grand humaniste et bâtisseur de la Sécurité sociale, et qui avait pour devise de « mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain ». On découvre ainsi le parcours de cet ouvrier métallurgiste devenu militant syndicaliste, puis député communiste sous le Front populaire avant d'être ministre du Travail de 1945 à 1947 ; période à laquelle il mettra en place, en un temps record, la fameuse « Sécurité sociale ».

UN SYSTÈME EFFICACE

Alternant habilement entre interviews et images d'archive, *La Sociale* retrace toute la construction de la protection sociale, son intérêt hier comme aujourd'hui pour les Français, et prouve, si besoin, son efficacité et son faible coût de fonctionnement. Ce-

ACCOMPAGNEMENT ET DOSSIER PÉDAGOGIQUE

En partenariat avec Rouge productions, la Ligue de l'enseignement propose un dossier d'accompagnement pédagogique. Celui-ci offre un éclairage historique, économique et social, ainsi que des clés et des exercices pratiques pour s'initier à l'analyse cinématographique documentaire. Des interviews vidéos du réalisateur Gilles Perret sont également disponibles.

Rouge productions s'engage également à accompagner la projection du film au sein du réseau grâce au concours d'un intervenant. Pour toutes informations concernant la programmation de ce documentaire, contacter la Ligue de l'enseignement : ceveno@laligue.org

www.lasociale.fr/pedagogie
www.laligue.org

À LIRE

L'ASSOCIATIF AU DÉFI DU FOOT À CINQ



En quoi l'essor des centres de football à 5 questionne-t-il le modèle associatif ? C'est la question que pose *En Jeu*, en s'intéressant aux aspirations de ceux

qui fréquentent ces terrains synthétiques couverts, nés à la périphérie des villes. De quoi nourrir une réflexion sur la pratique loisir et les équipements en accès libre, mais pas forcément de remettre en cause le modèle de l'association sportive, garante notamment d'une pérennité de la pratique. À lire aussi, l'interview de Nadia Bellaoui, nouvelle secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement, sur la place de l'Ufolep et du secteur sportif au sein de celle-ci.

En Jeu Ufolep n° 23, octobre 2016
À lire aussi sur www.ufolep.org

PETIT MANUEL POUR UNE LAÏCITÉ APAISÉE



Pour rédiger cet ouvrage en forme de questions/réponses, Jean Baubérot s'est rapproché du Cercle des enseignants laïques. Ce collectif est composé de professeurs de différentes disciplines. Au-delà des analyses sociologiques et des prises de positions (en particulier le refus de toute stigmatisation) de Jean Baubérot, l'intervention du Cercle se manifeste par un intérêt tout particulier pour la pédagogie de la laïcité et les pratiques associées.

Une trentaine de questions reçoivent ainsi des réponses détaillées. Elles vont de « Qu'est-ce que la liberté de conscience ? » à « Que faire si un élève défend des arguments religieux en classe ? » en passant par « Quelle place est faite à la religion dans les écoles à l'étranger ? » ou « Quelles ont été les conséquences de l'application de la loi de 2004 dans les établissements scolaires ? ».

Éditions La Découverte, août 2016, 12 €

GRAND-PÈRE



Gilles Perrault est connu comme historien et enquêteur avec *L'Orchestre rouge*, ou encore le *Dictionnaire amoureux de la Résistance*. Il s'est également imposé comme écrivain et romancier : *Jardins de l'Observatoire* ; *Checkpoint Charlie*... Il se plonge aujourd'hui dans son histoire familiale avec le portrait d'un homme à la fois banal et extraordinaire : son grand-père maternel. Alexandre Merlot, qui vécut de 1862

à 1945, fut l'homme d'un autre siècle. Il a pourtant porté avec vaillance des valeurs plus que jamais nécessaires : amour de la liberté, patriotisme républicain, goût de l'enseignement... jusqu'au courage physique. Il se serait battu trois fois en duel. L'un d'entre eux est avéré : il l'a gagné. Belle figure de hussard noir de la République, il fut franc-maçon, dreyfusard, libre penseur... Il renaît aujourd'hui sous la plume élégante de son célèbre petit-fils.

Éditions du Seuil, mai 2016, 17 €

APPRENDRE PAR LA RÉCIPROCITÉ



Dans une période où le débat public caricature souvent la possibilité de l'école à réformer ses finalités et ses pratiques, notamment pédagogiques, deux ouvrages parus avant l'été proposent un riche panorama et des ressources pratiques issus de la longue expérience des « échanges réciproques de savoirs » : *Apprendre par la réciprocité* et *Des outils pour apprendre par la réciprocité*. Deux livres salutaires pour repenser l'école et l'éducation populaire au quotidien. Claire Héber-Suffrin, enseignante et formatrice, docteure en sciences de l'éducation, est cofondatrice des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs, mouvement membre du Collectif des associations partenaires de l'école (Cape).

Éditions Chronique sociale, juin 2016, 12,90 € et 14,90 €

EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ



Un petit guide utile pour tous les citoyens curieux de comprendre les grandes questions qui agitent nos sociétés, au-delà des apparences et des discours faciles. Déjà vendu à 70 000 exemplaires depuis sa parution en 2013, cet ouvrage est réédité pour la troisième fois. Avec de nouvelles idées reçues... sur l'afflux de réfugiés vers l'Europe ; la lutte contre le dérèglement climatique ; l'économie et le marché-roi... ou encore celle qui a la vie dure et qui consiste à penser que quand une société s'enrichit, cela profite aussi aux pauvres.

Éditions de l'Atelier, octobre 2016, 5 €

LA LAÏCITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

Dans ce livre, Georges Bringuier, inspecteur pédagogique dans les domaines



scientifiques, propose un vaste panorama de son sujet en plus de 400 pages. Il s'interroge d'abord sur la définition de la laïcité puis se livre à des distinctions nécessaires entre sphère publique et sphère privée, entre communauté et communautarisme. Il présente ensuite un rappel historique assorti d'un tableau des entorses au principe laïque. L'indispensable réaffirmation de l'école de la République est suivie d'une recension des applications de la laïcité dans le monde et d'un inventaire des choix religieux et philosophiques dont la présence même distingue cet ouvrage de la plupart de ceux qui traitent du sujet. Enfin, les vies d'une dizaine de « martyrs » de la liberté de penser et une analyse des libertés de conscience et d'expression finissent de donner à cet ouvrage son ampleur et sa fiabilité.

Éditions Privat, avril 2016, 19 €

LA LAÏCITÉ, DES COMBATS FONDATEURS AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI



Les actes du colloque consacré à la laïcité, organisé fin 2015 par la Ligue, ont été publiés aux éditions Privat (dans la collection *Le Comptoir des idées*). On y retrouve les retranscriptions des quatre tables rondes portant sur les quatre défis pour la laïcité : le premier est celui posé par les religions, anciennes ou plus récemment pratiquées ; le deuxième est celui de l'éducation et de l'école ; le troisième concerne l'exigence de l'égalité femmes-hommes ; et enfin, le quatrième pose la question de la conception du peuple : comment garantir la liberté d'être soi-même dans un cadre commun ? Comment faire société ?

Éditions Privat, juin 2016, 14 €

DIASPORIQUES, CULTURES EN MOUVEMENT



Ce nouveau numéro (juillet 2016) s'ouvre sur 6 pages synthétiques consacrées au congrès de Strasbourg. Deux articles ont pour objet la démocratie (un des thèmes du congrès), sa défense et son avenir. Les Nations unies sont mises à la question par Monique Chemillier-Gendreau, professeure émérite de droit public et de science politique, sur leur faillite en tant que système de sécurité collective. Le feuilleton littéraire se poursuit avec 18 pages dédiées à Jacques Prévert. Un autre article présente l'œuvre de Morris Engel, un

des principaux créateurs du cinéma indépendant étatsunien. Mots croisés, poèmes et recension d'ouvrages complètent ce numéro.

www.diasporiques.org

À DÉCOUVRIR

LE CIEL ATTENDRA



Le Ciel attendra est un film choc pour comprendre la radicalisation. Cette fiction raconte comment deux jeunes filles « sans histoire » de milieux sociaux différents décident un jour de rejoindre Daech : l'une en s'appêtant à participer à un attentat ; l'autre se faisant embrigader par un « prince charmant » rencontré sur les réseaux et dont elle tombe amoureuse. Pour ce film, la réalisatrice, Marie-Castille Mention-Schaar (à qui l'on doit *Les Héritiers*, sur la vie d'une classe en difficulté qui passe un concours d'histoire), a choisi de placer son récit au niveau des deux jeunes filles, plus qu'au niveau de leurs parents, pour comprendre ce qui pouvait les faire basculer. Pour les besoins de son film, la réalisatrice a rencontré Dounia Bouzar, directrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), et l'a suivie pendant trois mois, rencontrant avec elle une trentaine d'adolescents.

En salle depuis le 5 octobre

AGENDA

LES 150 ANS DE LA LIGUE DANS L'ARIÈGE



Le 8 octobre dernier, la fédération de l'Ariège fêtait les 150 ans de notre mouvement. Des ateliers pour les enfants étaient proposés, notamment autour de la lecture avec Lire et faire lire. Côté adultes, deux sujets ont fait l'objet de débats : la laïcité et l'école. Le film retraçant l'histoire de la Ligue, *La Fabrique du citoyen*, a également été diffusé devant près de 200 personnes. De la partie

également, l'Ufolep proposait de nombreuses animations, dont une démonstration de jeux aquatiques.

www.laligue09.org

1^{RE} ACADÉMIE CIVIQUE EUROPÉENNE

Les 8 et 9 octobre derniers, la Ligue de l'enseignement, aux côtés de quelques partenaires (Solidar, le Forum civique européen, la Ligue des droits de l'Homme, l'Association européenne pour les droits de l'Homme et ARCI), organisait la 1^{re} Académie civique européenne à La Rochelle. Entre plénières (La démocratie est-elle un luxe en temps de crise ? ; (re)Construire la légitimité démocratique par l'engagement citoyen) et ateliers thématiques (Précarité et exclusion sociale en Europe ; Politique européenne de migration...), les débats ont permis de faire le point sur les obstacles et les opportunités à saisir pour impulser de vrais changements au bénéfice des citoyens européens.

www.forumcivique.org

LES 150 ANS DE LA LIGUE FÊTÉS AU MUSÉE...



Le 15 octobre dernier, c'était au tour de la Ligue de l'enseignement de l'Aisne de fêter les 150 ans de notre mouvement. Les festivités se sont organisées autour d'un village associatif, d'activités proposées par l'Usep et l'Ufolep, de jeux-picards... et d'une visite du musée départemental de l'École publique à Chevregny (le président du musée, Jean-Hugues Lenoir, est aussi un élu de la Ligue 02). Un arbre de la liberté « numérique » a également été planté, truffé de 150 clés LibrÉduc (lire p. 6).

www.laligue02.org

RENTÉE SOLIDAIRE EN FAVEUR DU LIBAN



Pour sa 16^e édition, « La Rentrée solidaire – Un cahier, un crayon », campagne portée par Solidarité Laïque, vient en aide au Liban. Mêlant éducation à la solidarité et collecte de fournitures scolaires neuves, cette opération permettra d'équiper des centaines de classes à la rentrée 2017. Marquée par le communautarisme, l'école publique libanaise est délaissée au profit de l'école privée. À cela s'ajoute l'accueil de milliers de réfugiés, dont plus de 400 000 en âge d'être scolarisés selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Malgré les efforts du pays, le système éducatif est saturé et a besoin d'aide.

www.uncahier-uncrayon.org

FORUM RUE DES ÉCOLES



France Culture, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, organise un nouveau forum « Rue des écoles », le 5 novembre prochain à Nantes, à la salle de la Manufacture. Autour de la thématique « La réussite de nos enfants, l'affaire de tous », représentants des collectivités, enseignants, directeurs, parents, associations débattront de la réussite des élèves et de leur épanouissement dans leur parcours scolaire, ainsi que du dialogue à améliorer entre l'institution et les familles.

Informations : atiercelin@laligue.org

RENCONTRES « ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE »



Les prochaines rencontres nationales dédiées à l'éducation à l'environnement et au développement durable, organisées en partenariat avec les Francas, se tiendront du 8 au 10 novembre au Soleil de Jade, centre de vacances situé à Préfailles en Loire-Atlantique. Acteurs de l'EEDD, des centres CED, membres de l'Usep et de l'Ufolep se retrouvent pour partager leurs expé-

riences de terrain, mutualiser leurs bonnes pratiques, mais aussi se mobiliser autour de campagnes et de propositions communes en matière d'EEDD.

Programme et informations : hguinot@laligue.org

ENTRETIENS D'AUXERRE

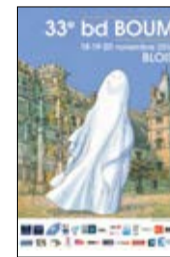


Organisés chaque année par le Cercle Condorcet de l'Yonne, les prochains Entretiens d'Auxerre se dérouleront du 10 au 12 novembre, au Théâtre de la

ville. Avec pour thématique « Les solidarités », diverses tables rondes s'enchaîneront : « institutions, politique et solidarité » ; « philosophies de la solidarité » ; « y a-t-il des frontières pour la solidarité ? » ; « accueillir les réfugiés : quelles solidarités »... Date limite d'inscription : 9 novembre.

sylvain.joliton@wanadoo.fr

BD BOUM



Comme chaque année, le festival bd BOUM accueille, dans différents lieux de Blois, près de 20 000 visiteurs venant à la rencontre de plus de

150 auteurs et de leurs maisons d'édition. Au programme : expositions, conférences et stages divers qui débutent dès l'été. Lors du festival, la Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher décerne un prix récompensant une œuvre de bande dessinée pour l'enfance et la jeunesse. L'édition 2016 aura lieu du 18 au 20 novembre.

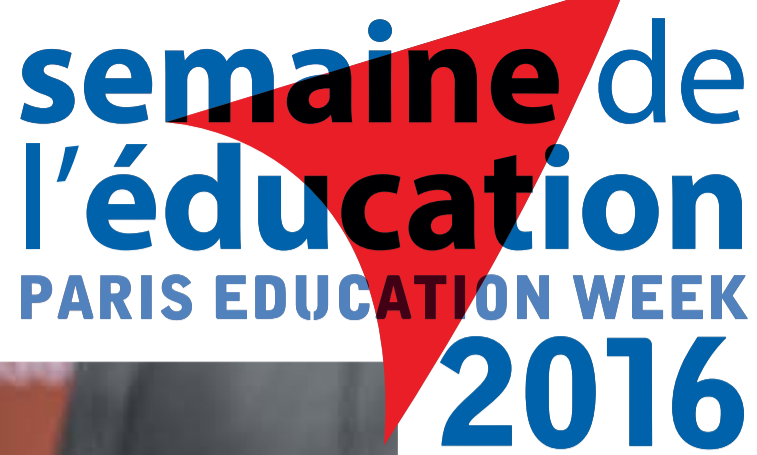
www.maisondelabd.com

SPECTACLES EN RECOMMANDÉ 2017



L'édition 2017 de Spectacles en recommandé aura lieu à Besançon, du 16 au 20 janvier. En parallèle de la vingtaine de spectacles jeune public destinés aux programmateurs, un parcours de formation sera proposé aux fédérations souhaitant développer des projets éducatifs multipartenariaux autour du spectacle vivant.

www.laligue-ser.fr



**semaine de
l'éducation**
PARIS EDUCATION WEEK
2016



14 novembre – OCDE :
Conférence inaugurale

17 novembre – Salon Educatec-Educatices :
Conférence de consensus « Le numérique en éducation »

18 novembre – Salon Educatec-Educatices :
« 2017-2022 : promouvoir un débat responsable sur l'éducation »

Du 16 au 18 novembre – Salon de l'éducation :
La Fabrique pédagogique

www.semainedeeducation.laligue.org

#ParisEdWeek